

ITALGETE

RAPPORT DE DURABILITÉ

2025

ITAL G.E.T.E. S.r.l.

Strada per Caselle 16 — Morimondo (MI), au cœur du Parc du Tessin.
Membre du Groupe Technima.

Sommaire

01	Lettre aux parties prenantes	02
02	Faits marquants 2025	04
03	Identité de l'entreprise	05
04	Gouvernance	17
05	Matérialité et dialogue avec les parties prenantes	27
06	Responsabilité sociale	34
07	Responsabilité environnementale	47
08	Note méthodologique	69

Lettre aux parties prenantes

Chères parties prenantes,

2025 a représenté pour ITAL G.E.T.E. une année de transformation profonde et de consolidation de la démarche de durabilité engagée les années précédentes. Une année au cours de laquelle nous avons relevé des défis réglementaires importants, élargi le périmètre de nos engagements et concrétisé des initiatives qui dépassent largement les limites du site.

L'événement le plus marquant de l'année a sans aucun doute été l'assujettissement à la directive Seveso, qui a reclassé notre site de Morimondo comme établissement présentant un risque d'accident majeur. Cette nouvelle responsabilité ne nous a pas pris au dépourvu : nous l'avons abordée avec la rigueur qui nous caractérise, en adoptant la Politique de Prévention des Accidents Majeurs, en actualisant le Système de Gestion de la Sécurité et en formant l'ensemble de l'organisation aux nouvelles normes de prévention. Ce fut une preuve de maturité institutionnelle qui a encore renforcé notre culture de la sécurité.

Sur le plan environnemental, les résultats de 2025 nous encouragent à poursuivre dans la voie engagée. Grâce à la couverture de la totalité de notre approvisionnement électrique par des Garanties d'Origine certifiées, nous avons ramené à zéro les émissions de Scope 2 market-based pour la deuxième année consécutive, tandis que le total des émissions de Scope 1 et 2 a diminué de 6 % par rapport à 2024. Pour la première fois, nous avons réalisé un bilan carbone complet étendu au Scope 3, qui nous a donné une vision intégrale de notre impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur : un point de départ essentiel pour construire une stratégie de décarbonation structurée dans les années à venir. Parallèlement, les consommations d'eau ont atteint leur niveau le plus bas des trois dernières années, en baisse de 23 % par rapport à 2024.

Sur le plan social, 2025 a vu une évolution significative de notre organisation interne : l'introduction de la catégorie des cadres intermédiaires, un taux de rotation au plus bas historique de 3 % et la confirmation que la totalité des contrats sont à durée indéterminée témoignent de la stabilité et de la maturité de notre capital humain. Nous avons pour la première fois suivi de manière structurée l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, en nous engageant à réduire progressivement les écarts encore présents, conformément à notre adhésion aux Women's Empowerment Principles des Nations Unies. Nos collaborateurs ne se sont pas contentés de bien travailler : ils ont apporté l'art dans les communautés urbaines, la créativité dans les écoles, la culture dans les bibliothèques, confirmant qu'ITAL G.E.T.E. est une entreprise qui croit à la valeur génératrice de l'entreprise.

En décembre 2025, nous avons adhéré au programme Responsible Care de Federchimica par l'intermédiaire de l'AIA, souscrivant formellement aux normes de responsabilité les plus élevées du secteur chimique. Cette étape consolide notre positionnement d'entreprise industrielle qui ne se contente pas de respecter les règles, mais contribue activement à en définir l'orientation.

Ce rapport constitue notre deuxième édition. Chaque année, nous apprenons à nous décrire avec plus de précision, à mesurer avec plus de rigueur, à nous engager avec plus de discernement. Nous remercions tous ceux qui cheminent avec nous : nos salariés, nos clients, nos fournisseurs, les institutions et les communautés locales. Votre contribution fait partie intégrante de ce que nous sommes et de ce que nous voulons devenir.

Floriano Liguoro *Directeur des Opérations*

Faits marquants 2025

63%

des déchets orientés vers la valorisation

Grâce à la nature hautement recyclable de la matière première et aux synergies avec des partenaires spécialisés, les déchets trouvent une nouvelle vie dans une logique d'économie circulaire.

100%

salariés en contrat à durée indéterminée

Avec 60 salariés au 31 décembre 2025, la totalité des contrats à durée indéterminée et un taux de rotation des sorties de 3 %, ITAL G.E.T.E. a consolidé la stabilité de son effectif.

Entrée dans le périmètre Seveso et adhésion à Responsible Care

2025 a marqué un tournant réglementaire important avec l'assujettissement du site de Morimondo à la directive Seveso et l'adoption consécutive de la Politique de Prévention des Accidents Majeurs. L'adhésion au programme Responsible Care de Federchimica par l'intermédiaire de l'AIA (Association Italienne de l'Aérosol) a complété le tableau, formalisant l'engagement de l'entreprise envers les normes les plus élevées de sécurité, de santé et de responsabilité environnementale du secteur chimique.

-67%

du taux d'accidents du travail

Un résultat rendu possible par la formation continue, l'innovation technologique et la maintenance préventive des installations.

Émissions de Scope 2 market-based à zéro pour la deuxième année consécutive

Grâce à la couverture de la totalité de l'approvisionnement en électricité par des Garanties d'Origine pour 991 MWh en 2025, les émissions indirectes liées à la consommation énergétique sont confirmées à zéro selon la méthode market-based. Les émissions totales de Scope 1 et 2 diminuent de 6 % par rapport à 2024, le total market-based ayant baissé de 71 % par rapport à 2023.



Identité de l'entreprise



Vision et mission

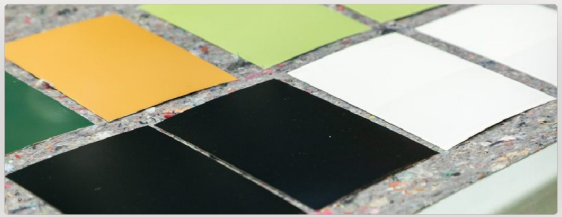
« Inventer, exprimer et diffuser la couleur »

Ce qui guide chaque choix d'ITAL G.E.T.E. tient en une déclaration simple et précise : « Inventer, exprimer et diffuser la couleur ». Depuis 1985, cette vision oriente le développement de peintures en aérosol à forte adhérence et grande durabilité, conçues pour répondre avec précision aux besoins des professionnels, des artistes et des grandes enseignes de la distribution à l'échelle mondiale.

L'entreprise place le Client au centre de son activité, en développant des gammes de produits de peinture de haute qualité, des solutions à emballage personnalisé et des formulations sur demande spécifique, capables de valoriser l'identité visuelle des Marques et d'interpréter pleinement la vision des clients qui choisissent de faire confiance à ITAL G.E.T.E.

La Direction Générale fonde son action sur des principes de responsabilité, d'innovation, de sécurité et de durabilité, en s'engageant activement à promouvoir une culture fondée sur la transparence, la prévention et le dialogue ouvert avec toutes les Parties Intéressées, Clients, Travailleurs, Communautés et Organismes. Ces principes trouvent leur expression dans le Système de Management Intégré Qualité, Environnement, Santé et Sécurité et Prévention des Accidents Majeurs, conforme aux normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et au décret législatif 105/2015 (Seveso III), ainsi que dans les sept domaines d'engagement formalisés dans la Politique Intégrée : qualité du produit, protection de l'environnement, santé et sécurité au travail, prévention des accidents majeurs, éthique et responsabilité sociale, communication transparente et amélioration continue.







Qui nous sommes

ITAL G.E.T.E. est une entreprise spécialisée dans la production de peintures en aérosol et de produits techniques pour l'entretien domestique et industriel, dont le siège opérationnel se trouve à Morimondo, dans la province de Milan, au cœur du Parc du Tessin. Forte de plus de quarante ans d'expérience dans le secteur, l'entreprise s'est imposée comme une référence européenne grâce à une approche fortement orientée vers l'innovation, la qualité et la personnalisation des solutions proposées : plus de 60 % des formulations sont développées sur demande spécifique du client.

Depuis décembre 2020, ITAL G.E.T.E. fait partie du Groupe Technima, à la suite de son acquisition par Technima Italia S.r.l., qui détient 100 % de son capital social. Technima est le leader européen du secteur de l'aérosol et du marquage, et la synergie avec le Groupe a permis à ITAL G.E.T.E. de bénéficier d'importantes collaborations technologiques, du partage de savoir-faire et d'un élargissement des marchés internationaux, tout en conservant ses propres normes élevées de qualité et d'environnement.

L'entreprise opère conformément à un système de management intégré certifié, couvrant la qualité, l'environnement et la santé et la sécurité au travail, et s'engage depuis des années dans une démarche structurée de durabilité, comme en témoigne la médaille EcoVadis Or, obtenue sans interruption de 2021 à 2024, qui la place parmi les 5 % des meilleures entreprises du secteur des peintures en aérosol au niveau mondial.



Notre histoire en étapes

1985

L'histoire d'ITAL G.E.T.E. commence en 1985, lorsque son fondateur Samir Hamdoun décide de transposer en Italie l'expérience de plusieurs années acquise aux États-Unis dans le secteur des peintures et des produits chimiques, avec l'ambition de créer une référence européenne dans la production de peintures en aérosol et de produits techniques.

1986

En 1986, les activités de production démarrent dans le premier site de Vigano di Gaggiano. Après une décennie de croissance, l'entreprise s'installe dans son site de production actuel de Morimondo (MI), renforçant sa capacité industrielle et consolidant sa vocation pour l'innovation technologique.

2000

Les années 2000 marquent une phase d'importante expansion commerciale : ITAL G.E.T.E. renforce sa présence sur le marché national et lance la distribution de ses produits dans plusieurs pays européens, en nouant des partenariats stratégiques avec des distributeurs spécialisés dans le bricolage et le secteur professionnel. Parallèlement, d'importants investissements en Recherche & Développement conduisent à l'introduction de solutions innovantes, performantes et de plus en plus attentives à la durabilité environnementale.

2008

En 2008, la certification ISO 14001 est obtenue pour la première fois, témoignant de l'engagement historique de l'entreprise en matière de management environnemental.

2020

En 2020, ITAL G.E.T.E. rejoint le Groupe Technima à la suite de son acquisition par Technima Italia S.r.l., ouvrant une nouvelle phase de développement international et d'intégration technologique.

2021

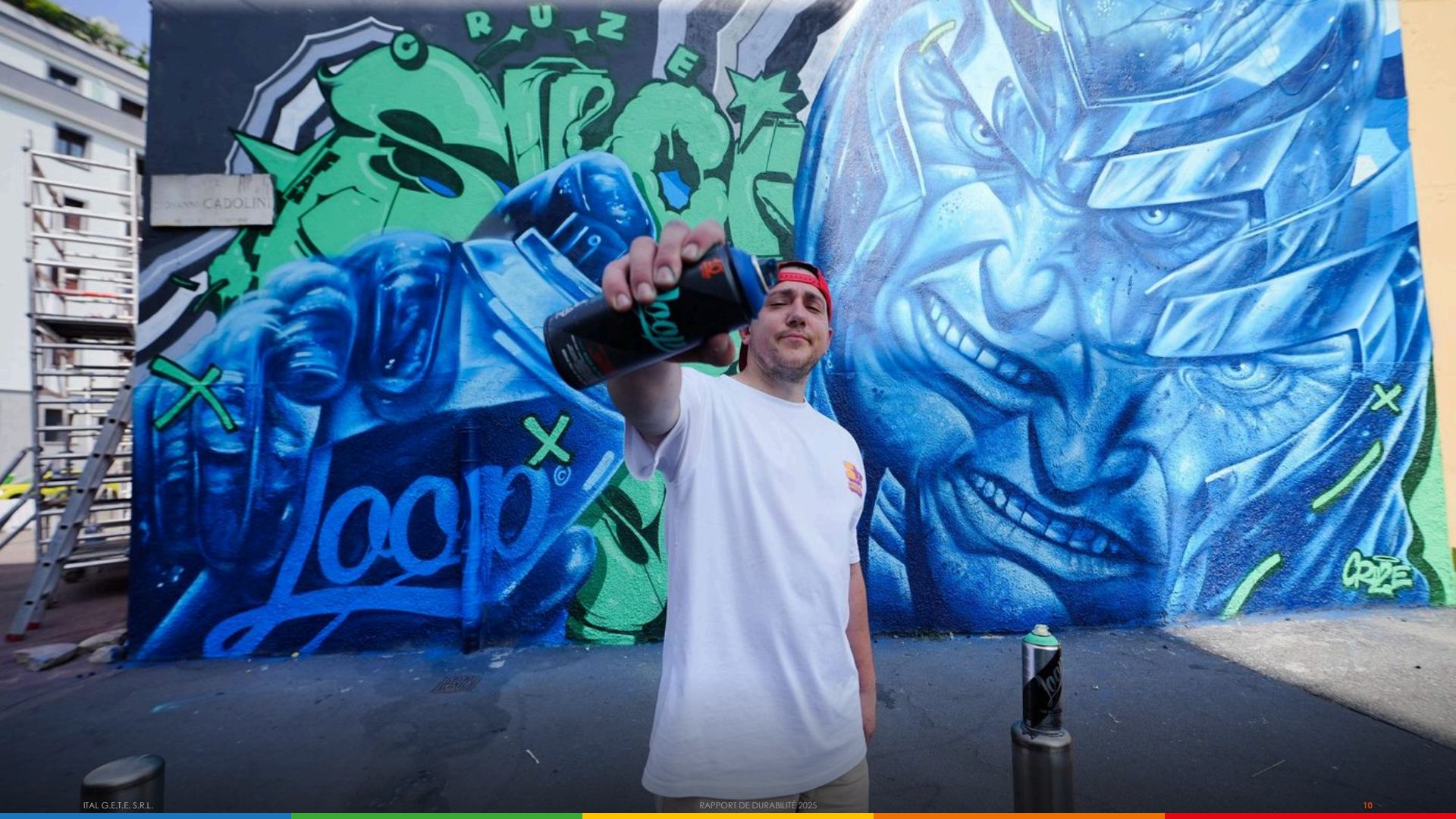
Au cours des années suivantes, l'entreprise renforce son système de management : en 2021, elle obtient la certification ISO 45001 pour la santé et la sécurité au travail et reçoit pour la première fois la médaille EcoVadis Or, confirmée les années suivantes. La même année, elle met en service un distillateur pour la récupération du solvant usagé, une étape concrète vers l'économie circulaire.

2024

En 2024, elle adhère au Pacte mondial des Nations Unies et aux Women's Empowerment Principles (WEPs), en publiant la première édition de son Rapport de Durabilité selon le référentiel VSME.

2025

En 2025, à la suite de la mise à jour de sa classification de production, ITAL G.E.T.E. est assujettie à la directive Seveso, avec d'importantes implications en matière de gestion des risques, de formation du personnel et d'actualisation des politiques de l'entreprise. En décembre 2025, elle adhère également au programme Responsible Care, promu par Federchimica par l'intermédiaire de l'Association Italienne de l'Aérosol (AIA), confirmant son engagement envers les normes les plus élevées de sécurité, de santé et de durabilité environnementale du secteur chimique.


CRUZE
Loop

Produits et Services

Aujourd'hui, ITAL G.E.T.E. est reconnue au niveau européen pour la qualité, l'innovation et la durabilité de ses produits, commercialisés à travers un réseau commercial dense en Europe comme hors d'Europe. Avec un savoir-faire développé sur quarante ans d'activité, l'entreprise allie qualité et innovation et se distingue sur le marché européen par son approche sur mesure : plus de 60 % des formulations sont en effet développées sur demande spécifique du client. Cette flexibilité de production est rendue possible par un pôle de Recherche & Développement à la pointe, où chimistes et techniciens spécialisés étudient des solutions toujours nouvelles, capables de conjuguer rendu esthétique, performances techniques et durabilité.

ITAL G.E.T.E. dispose d'une gamme extrêmement vaste de peintures en aérosol et de produits techniques, formulés pour répondre aux besoins les plus variés dans les secteurs de l'industrie, de la décoration et de l'art urbain. À partir de solutions développées sur mesure, l'entreprise concentre son travail de recherche et développement sur des formulations qui associent hautes performances, réduction des risques chimiques et facilité d'utilisation, permettant des applications rapides et fiables.

Un chapitre important est celui des peintures décoratives, conçues pour offrir un excellent rendu esthétique tout en résistant à des conditions exigeantes. On citera par exemple les laques spécialement formulées pour des supports particuliers comme le polystyrène ou la céramique, capables de valoriser des matériaux délicats avec des finitions brillantes et uniformes. De même, les laques pour bandeaux et pare-chocs permettent de rénover les pare-chocs et les éléments extérieurs des véhicules, en conservant une résistance élevée aux agents atmosphériques et à l'usure.

Viennent ensuite les peintures pour carrosserie, développées pour des retouches ou une remise en couleur complète, ainsi qu'une ligne dédiée au traçage et au marquage routier, avec des peintures capables d'adhérer solidement au sol et de résister dans le temps à un passage intense, aux variations de température et aux agents extérieurs. L'offre comprend également des peintures haute température, idéales pour les éléments soumis à des contraintes thermiques comme les fours, les poêles ou des pièces de moteur : ces formulations conservent intactes leur coloration comme leurs propriétés de protection, même dans des conditions thermiques extrêmes.

Une attention particulière est accordée aux produits sur mesure, pour lesquels chaque demande spécifique (en termes d'aspect esthétique, de temps de séchage ou de caractéristiques physico-chimiques) est évaluée et satisfaite par des formules personnalisées. Grâce à cette flexibilité, l'entreprise est en mesure de répondre rapidement à des besoins allant du bricolage à la restauration, jusqu'aux traitements industriels à grande échelle.

Les solutions conçues pour le secteur du writing et du street art ne manquent pas, grâce à des offres innovantes telles que les marques Kobra et Loop. Kobra est appréciée pour ses gammes de peintures en aérosol à haute et basse pression, idéales pour une application rapide et uniforme, tandis que Loop propose une vaste gamme de teintes acryliques, caractérisées par un fort pouvoir couvrant, une finition satinée et une valve spéciale garantissant une diffusion précise et modulable. Les deux marques sont conçues pour adhérer efficacement à différents supports et conserver l'éclat de la couleur dans le temps.

Loop, en particulier, s'engage activement en faveur de la durabilité environnementale par la sélection de matières premières et de procédés de production garantissant des normes écologiques élevées. Ses peintures sont exemptes de métaux lourds tels que le plomb et le chrome hexavalent, ne contiennent pas de solvants aromatiques comme le xylène et le toluène, et utilisent des matériaux recyclables pour les bombes. L'entreprise accorde une attention particulière à l'emploi de matières premières sélectionnées et à des procédés de production optimisés sur le plan environnemental, réduisant ainsi l'impact écologique global et garantissant que l'utilisation de ses peintures ne porte pas atteinte à la couche d'ozone.



Kobra & Loop

Structure de Production et Recherche & Développement

La philosophie sur mesure d'ITAL G.E.T.E. trouve sa pleine expression dans le site de production, qui réunit l'atelier de préparation et de mélange des peintures, l'atelier de remplissage des bombes aérosol et le conditionnement final. À l'appui de ces activités, un laboratoire interne est chargé de :

01 Développer des formulations inédites, adaptées aux besoins spécifiques du client.

02 Réaliser des essais de rendu et de durabilité sur des échantillons réels (métaux, plastiques, maçonneries).

03 Effectuer des contrôles physico-chimiques et qualité, afin de vérifier l'absence de substances indésirables et de garantir la pleine conformité aux réglementations en vigueur.

Le niveau élevé d'intégration permet un cycle de travail souple et réactif, qui maintient des délais de livraison courts tout en assurant un contrôle qualité constant sur chaque lot de production.



Services, Sécurité et Qualité

ITAL G.E.T.E. accompagne ses clients à chaque étape du cycle de vie des produits, en offrant un service à 360 degrés qui associe assistance technique et maîtrise de la sécurité. En phase d'avant-vente, l'équipe spécialisée accompagne le client dans l'identification des solutions les plus adaptées, en fournissant des fiches techniques complètes et des conseils ciblés pour optimiser les procédures d'application.


LAB
LAB_COLORF
RNICI X
BY COLOR POWE
HOP
TONIO DE
ALNUOVO DI
RPOWER

Attention à la communauté locale et au territoire

ITAL G.E.T.E. considère son ancrage territorial comme une responsabilité concrète, qui se traduit par un engagement actif envers les communautés locales, l'éducation, l'inclusion sociale et la promotion de la culture. En 2025, l'entreprise a consolidé et élargi cette vision à travers une série d'initiatives impliquant artistes, institutions, associations et jeunes générations.

Promotion du sport et des modes de vie sains

Le 15 juin 2025, ITAL G.E.T.E. a parrainé l'événement sportif « La 6/8 ore delle Nutrie », une course à pied organisée à Milan. L'initiative reflète la volonté de l'entreprise de soutenir le sport comme vecteur de bien-être, d'inclusion et d'interaction sociale. À cette occasion, l'un des artistes parrainés par l'entreprise a réalisé des œuvres originales sur des panneaux de plaque de plâtre, transformées en prix uniques pour les vainqueurs de la course, associant créativité, durabilité et valorisation du sport.

Street art, créativité urbaine et communautés locales

Au mois de juin, ITAL G.E.T.E. a soutenu une initiative de street art portée par le pub historique La Belle Alliance de Milan, lieu de référence pour les familles et les jeunes du quartier des Navigli depuis plus de vingt ans. L'entreprise a mis gratuitement à disposition des bombes aérosol de la marque Kobra, utilisées par des artistes et des crews invités à créer des œuvres originales inspirées d'une palette de couleurs commune. Les œuvres ont été réalisées au cours d'un dimanche, transformant l'événement en un moment collectif de participation et d'interaction entre artistes, public et communauté locale. L'œuvre lauréate, choisie par un vote des clients de l'établissement, a ensuite servi à décorer une canette en édition spéciale produite par la brasserie artisanale LZO, créant un lien original entre art urbain, identité de quartier et production artisanale.

Éducation, créativité et soutien aux communautés locales

Au mois de juillet, ITAL G.E.T.E. a soutenu une initiative organisée par l'école de théâtre Linguaggi Creativi, qui a tenu un camp d'été gratuit en collaboration avec la Ville de Milan pour les enfants du quartier Barona. La contribution de l'entreprise s'est concrétisée par la participation d'un artiste parrainé par l'entreprise, qui a animé un atelier créatif sur l'usage responsable et artistique des bombes aérosol, et par la fourniture de marqueurs Loop utilisés pendant les activités du camp. L'initiative a représenté une importante occasion d'inclusion, d'expression créative et d'accès libre à des expériences culturelles pour les enfants concernés.

Formation, culture produit et dialogue avec le monde académique

Au mois de décembre, ITAL G.E.T.E. a lancé une initiative de formation et de dialogue avec une classe de l'IED de Milan, avec pour objectif de partager compétences, culture produit et savoir-faire industriel. L'initiative s'est articulée en deux temps : une leçon introductive consacrée à l'univers du graffiti et à la marque Loop, avec des approfondissements sur les aspects culturels, créatifs et identitaires du produit, et une visite d'entreprise sur le site de production de Morimondo, au cours de laquelle les étudiants ont pu observer directement le processus de production des peintures en aérosol et les systèmes de contrôle qualité. L'expérience a constitué une importante occasion de dialogue entre industrie et formation universitaire.

Perspectives 2026

Confirmant la continuité de son engagement social, entre fin 2025 et début 2026 ITAL G.E.T.E. a engagé une nouvelle collaboration avec la Fondation BET SHE CAN, organisation dédiée à la promotion de l'autonomisation des femmes, en particulier parmi les filles en âge scolaire. Plus précisément, un accord formel a été signé engageant l'entreprise à financer le don de matériels pédagogiques, la formation du personnel et le soutien à trois bibliothèques de la province de Milan. Les activités éducatives, destinées aux filles et aux garçons, se dérouleront dans les espaces jeunesse des bibliothèques, avec pour objectif de promouvoir l'égalité des chances, la sensibilisation et l'accès à des outils éducatifs de qualité.



Gouvernance

Modèle de gouvernance et organes de direction

ITAL G.E.T.E. adopte un modèle de gouvernance de type traditionnel, articulé autour d'un Conseil d'Administration et d'un Commissaire aux Comptes Unique, qui assure la supervision financière et comptable.

Le Conseil d'Administration est composé de Thibault de Maillard, Président, et de Paolo Barberis, Administrateur Délégué, tous deux nommés par délibération du 20 octobre 2025. Par le même procès-verbal, Paolo Barberis s'est également vu conférer la qualité d'Exploitant de l'Établissement Seveso au titre du décret législatif 105/2015, en cohérence avec l'assujettissement du site à la réglementation sur les établissements présentant un risque d'accident majeur intervenu au cours de 2025. La supervision financière et comptable est confiée au Commissaire aux Comptes Unique Carlo Federico Manzoni, en fonction jusqu'à l'approbation des comptes au 31/12/2027.

Les enjeux de durabilité sont pilotés par un cabinet de conseil spécialisé et par une équipe interne dédiée, composée des responsables des principales fonctions de l'entreprise. Les objectifs qui déterminent la rémunération variable du Conseil d'Administration et de la direction générale ne sont actuellement pas liés à des indicateurs ESG spécifiques.

Tranche d'âge	< 30	30-50	>50
Hommes	0%	0%	**100%**
Femmes	0%	0%	0%

Tableau 1 Diversité d'âge au sein de l'organe de gouvernance le plus élevé

Pratiques, politiques et certifications

ITAL G.E.T.E. s'est dotée d'un système structuré de politiques d'entreprise qui orientent chaque choix de gestion et d'exploitation vers la durabilité. La Politique Intégrée pour la Qualité, l'Environnement, la Santé et la Sécurité et la Prévention des Accidents Majeurs — actualisée à la révision 7 du 26 février 2026 — réunit en un seul document les objectifs et les principes en matière de qualité, d'environnement, de santé et sécurité au travail et de prévention des accidents majeurs, constituant le cadre stratégique dans lequel se développent toutes les initiatives de l'entreprise. Le système de management est conforme aux normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et au décret législatif 105/2015 (Seveso III). Elle s'applique à l'ensemble de l'organisation et fait l'objet d'une revue périodique par la Direction.

La Politique s'articule autour de sept domaines d'engagement : qualité du produit, du service et du processus ; protection de l'environnement ; santé et sécurité au travail ; prévention des accidents majeurs ; personnes, éthique et responsabilité sociale ; communication et transparence ; amélioration continue.

En matière de santé et de sécurité, l'objectif déclaré est le « Zéro accident et maladie professionnelle », poursuivi par la prévention systématique, l'élimination des dangers à la source, la formation continue et la promotion active du signalement des presqu'accidents. En matière de personnes et de responsabilité sociale, la Politique consacre explicitement l'engagement au respect des droits humains, à l'égalité des chances, à l'absence de discriminations et à la transparence des politiques de rémunération, avec une couverture conventionnelle de 100 % des salariés.

La Politique Intégrée est diffusée aux salariés, fournisseurs, clients, organismes et communautés, et est mise à disposition de toute personne intéressée, conformément au principe de transparence qui guide l'action de l'entreprise.

Objectifs quantitatifs à 2030

Dans chacun de ces domaines, la Direction Générale a défini des engagements concrets et, pour la composante environnementale, des objectifs quantitatifs mesurables à l'horizon 2030 :

-5% des émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 et Scope 2 d'ici 2030, par des actions d'efficacité énergétique et des politiques internes de réduction.

5% du chiffre d'affaires global issu de produits à moindre impact environnemental, en particulier les peintures à base aqueuse, d'ici 2030.

30% de véhicules hybrides ou électriques dans le parc automobile de l'entreprise d'ici 2030, pour la réduction des émissions directes et du bruit.

85% au minimum des déchets produits destinés à la valorisation, en privilégiant le réemploi, le recyclage et la valorisation dans une optique d'économie circulaire.

Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)

À la suite de l'assujettissement du site de Morimondo à la directive Seveso au titre du décret législatif italien n° 105 du 26 juin 2015, ITAL G.E.T.E. a adopté le Document de Politique PPAM pour la Prévention des Accidents Majeurs (Rév. 0 du 08/01/2025), document obligatoire au titre de l'article 14 du décret législatif 105/2015. Le site est classé comme établissement seuil bas au sens de la réglementation, en raison de la détention de substances dangereuses en quantités supérieures aux seuils prévus : GPL stocké dans deux réservoirs de 50 m³ et DME (diméthyléther) dans un réservoir de 50 m³, ainsi que des solvants facilement inflammables stockés dans des réservoirs enterrés à double enveloppe et des peintures et résines dans les entrepôts couverts.

La PPAM fait partie intégrante du Système de Gestion de la Sécurité (SGS-AM), conforme au décret législatif 105/2015 et aux normes UNI 10616 et UNI 10617, et définit sept domaines d'action principaux. Le document fait l'objet d'une révision au moins tous les deux ans et est communiqué aux autorités compétentes.

Organisation du personnel : définition des rôles, responsabilités et compétences pour la gestion de la sécurité à tous les niveaux.

Identification et évaluation des dangers majeurs : analyse systématique des risques liés aux substances dangereuses présentes sur le site, avec adoption des techniques les plus avancées disponibles.

Contrôle opérationnel : utilisation des résultats de l'analyse des risques pour rédiger des instructions opérationnelles, mettre en place une maintenance préventive et associer le personnel au contrôle des installations.

Gestion des modifications : évaluation préalable de toute modification organisationnelle, technique ou de procédé susceptible d'altérer le niveau de sécurité existant.

Planification des situations d'urgence : mise en œuvre effective du Plan d'Urgence Interne par des exercices sur les scénarios d'accidents majeurs et collaboration avec les autorités locales pour le Plan d'Urgence Externe.

Surveillance des performances : audits périodiques du Système de Gestion de la Sécurité, vérification de la bonne application des instructions opérationnelles et analyse des accidents et presqu'accidents.

Audit et revue : revue biennale de la politique et actualisation des objectifs de performance du SGS-AM.

7 principaux domaines d'action du SGS-AM

GOUVERNANCE

Responsible Care et participation aux associations sectorielles

En décembre 2025, ITAL G.E.T.E. a adhéré au programme Responsible Care, programme volontaire mondial de promotion du développement durable de l'industrie chimique, porté au niveau international par l'ICCA (International Council of Chemical Associations) et géré en Italie par Federchimica depuis 1992. Le programme réunit environ 170 entreprises chimiques italiennes et internationales et engage les entreprises adhérentes à rechercher une amélioration continue de leurs performances en matière de sécurité, de santé et d'environnement, par l'adoption de principes directeurs, la mesure d'indicateurs de performance, une communication transparente envers toutes les parties prenantes et le partage des meilleures pratiques. L'adhésion aux Principes Directeurs de Responsible Care, signée par le représentant légal de l'entreprise, constitue un engagement formel et mesurable envers une norme d'excellence reconnue aux niveaux européen et mondial.

L'entrée dans le programme Responsible Care se fait par l'intermédiaire de l'AIA (Association Italienne de l'Aérosol), association nationale de référence pour le secteur de l'aérosol et membre de Federchimica, dont ITAL G.E.T.E. est déjà membre actif. L'AIA promeut des normes élevées de sécurité, de qualité et de durabilité tout au long de la filière aérosol et constitue le point de liaison entre les entreprises du secteur et les institutions nationales et internationales.

L'entreprise participe aux activités de Confindustria et a confirmé son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies et aux Women's Empowerment Principles (WEPs), confirmant son alignement sur les principes internationaux relatifs aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. En mars 2025, elle a également signé la Déclaration d'Anvers, réaffirmant son engagement en faveur d'une transition industrielle durable et compétitive.

Certifications

ITAL G.E.T.E. opère depuis des années au moyen d'un système de management intégré validé par des certifications reconnues au niveau international, toutes délivrées par Certiquality et accréditées via IQNet :

ISO 9001:2015

Qualité : en vigueur depuis 2020, elle certifie le système structuré visant à garantir l'amélioration continue des processus et la satisfaction du client sur l'ensemble du cycle de recherche, développement et production de peintures et de produits techniques en aérosol.

ISO 14001:2015

Environnement : obtenue pour la première fois en 2008, elle atteste de l'engagement dans le suivi et la réduction des impacts environnementaux au moyen d'indicateurs actualisés chaque année depuis 2005.

ISO 45001:2018

Santé et sécurité au travail : obtenue en 2021, elle certifie le système de management pour la prévention des risques et la protection du bien-être des salariés.

Certification FEA

Méthode alternative au bain chaud : elle atteste de l'adoption d'une méthode alternative au test traditionnel de contrôle des bombes aérosol, conformément aux lignes directrices de la European Aerosol Federation, réduisant les consommations d'énergie et d'eau.

Au-delà des aspects formels, la valeur du système de management réside dans sa capacité à orienter les choix quotidiens : de la sélection des matières premières au contrôle précis des émissions, de la gestion des déchets à la formation du personnel. Un système de management efficace n'est en effet pas un ensemble de procédures, mais un mode de travail qui favorise une croissance solide, durable et respectueuse des personnes et de l'environnement. En outre, ITAL G.E.T.E. participe depuis des années à l'évaluation de durabilité EcoVadis, principal système international de notation des performances environnementales, éthiques et sociales des entreprises. De 2021 à 2024 inclus, l'entreprise a obtenu la médaille d'or, se confirmant, année après année, parmi les 5 % des meilleures entreprises du secteur des peintures en aérosol au niveau mondial. Cet engagement continu reflète la volonté d'ITAL G.E.T.E. de maintenir des normes éthiques et environnementales élevées, en promouvant une amélioration constante et transparente de ses performances

En complément des référentiels déjà cités, ITAL G.E.T.E. a obtenu un certificat de Carbon Offset attestant de son engagement dans la compensation des émissions de gaz à effet de serre provenant spécifiquement du transport et de la gestion des déchets industriels. Grâce à la collaboration avec Omnisyst, spécialiste de la gestion durable des déchets, Omnisyst a mis en place un système logistique avancé, mesurant avec précision, au moyen d'un algorithme certifié selon les normes UNI, l'empreinte CO2 générée par le transport de ses déchets industriels. Les émissions ainsi quantifiées ont été converties en crédits carbone certifiés par CO2 Advisor et investies par ITAL G.E.T.E. dans le Parbati Hydroelectric Project en Inde, un projet de production d'énergie hydroélectrique prévoyant la dérivation d'un canal de la rivière Parbati et la construction d'un barrage-poids. Cette initiative garantit des bénéfices environnementaux concrets par la production d'énergie propre et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, compensant efficacement l'impact environnemental lié au transport et à la gestion des déchets de l'entreprise.

Éthique des affaires

Pour ITAL G.E.T.E., l'éthique constitue un élément structurel et incontournable de sa manière de faire des affaires. L'entreprise a délibérément choisi de fonder son action sur des principes d'intégrité, de loyauté et de transparence, formalisés dans son Code d'Éthique, document qui constitue la référence essentielle pour l'ensemble du personnel, des fournisseurs, des clients et des parties prenantes avec lesquels l'entreprise est en relation.

Structure et sources d'inspiration du Code

Le Code d'Éthique est rédigé en cohérence avec les principes du décret législatif italien 231/2001 et s'inspire des principales réglementations et conventions internationales en matière de droits humains, d'équité au travail et de responsabilité d'entreprise : la Charte des droits des Nations Unies, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la Constitution italienne, les conventions fondamentales de l'OIT, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies et les principes de la norme Social Accountability 8000.

Le document s'articule en trois sections. La Charte Éthique formalise la mission et les valeurs fondatrices de l'entreprise. Les Règles de conduite encadrent les responsabilités et les comportements attendus envers l'ensemble des interlocuteurs : administrateurs, collaborateurs, clients, fournisseurs et sous-traitants, administration publique, partenaires commerciaux et concurrents. Les Modalités de mise en œuvre et de respect du Code identifient les responsables de son application, définissent le régime de sanctions, encadrent la communication et la formation et fixent les modalités d'actualisation du document.

Valeurs et principes généraux

Les valeurs qui guident chaque action quotidienne d'ITAL G.E.T.E. sont clairement énoncées dans la Charte Éthique. La centralité de la personne est reconnue comme le fondement de toutes les valeurs de l'entreprise : celle-ci s'engage à renoncer a priori à tout choix qui ne respecterait pas l'intégrité physique, culturelle et morale des personnes. L'équité et l'impartialité se traduisent par le refus de toute forme de discrimination liée au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la nationalité, à l'état de santé, aux opinions politiques, à l'origine ethnique ou aux convictions religieuses, tant dans les relations internes qu'externes. La loyauté et la transparence orientent la communication vers une information complète et compréhensible, permettant à tous les interlocuteurs de prendre des décisions éclairées. L'expérience, l'excellence et l'innovation s'expriment dans l'engagement constant en faveur de l'amélioration continue des processus, des produits et des services. La protection de la santé et de la sécurité est assurée par la prévention, la surveillance et la gestion des risques dans tous les domaines de travail. La protection de l'environnement naturel, considéré comme un bien commun à préserver au bénéfice de la collectivité et des générations futures, oriente chaque choix de production dans une perspective de développement durable.

Règles de conduite envers les principaux interlocuteurs

À l'égard des collaborateurs, le Code valorise la contribution professionnelle de chacun, en s'engageant à garantir des environnements de travail sains et sûrs, des parcours d'évolution fondés exclusivement sur le mérite et les compétences, et à protéger la sphère privée de chacun. Tout comportement susceptible de constituer du harcèlement moral, du harcèlement ou de la discrimination est expressément interdit. Chaque collaborateur est tenu d'éviter les situations de conflit d'intérêts et de garantir la véracité, la transparence et l'exactitude des informations fournies dans l'exercice de son activité.

Dans ses relations avec les clients, l'entreprise s'engage à atteindre et à maintenir les normes de qualité les plus élevées, avec des contrats fondés sur des critères de clarté et d'exhaustivité, en évitant toute pratique trompeuse. La protection des données personnelles est assurée dans le respect des réglementations en vigueur, l'usage des informations confidentielles étant strictement limité à des motifs professionnels.

Envers ses fournisseurs et sous-traitants, ITAL G.E.T.E. construit des relations de long terme fondées sur la loyauté dans la négociation et la transparence, en exigeant la signature de son Code de Conduite Fournisseurs comme condition essentielle à toute collaboration commerciale. Le processus de sélection des fournisseurs repose sur des évaluations objectives incluant la loyauté, la qualité, la capacité technique, la durabilité environnementale et, dans la mesure du possible, la valorisation des fournisseurs locaux.

Dans ses relations avec l'administration publique, il est expressément interdit de tenter d'en influencer indûment les décisions, de recourir à des déclarations ou documents falsifiés, ou d'offrir de l'argent, des cadeaux ou d'autres avantages à des agents publics. L'entreprise garantit l'exactitude et l'exhaustivité de toute la documentation établie en vue d'obtenir des autorisations, subventions ou financements publics.

En matière de lutte contre la corruption, le Code interdit catégoriquement toute forme de corruption active ou passive, l'offre ou la réception de cadeaux et d'avantages pouvant être interprétés comme visant à obtenir des bénéfices indus, ainsi que tout comportement destiné à altérer l'exactitude et la véracité des données figurant dans les comptes et les communications de la société.

Communication, formation et actualisation. Le Code d'Éthique est disponible sur le site internet de l'entreprise et distribué à tous ses destinataires. L'entreprise organise des parcours de formation dédiés afin de renforcer le partage des valeurs et de clarifier tous les aspects liés à son application

Au cours de la période 2023-2025, aucun cas de corruption, violation de la confidentialité des données, cas de discrimination ou de harcèlement, ni condamnation ou sanction d'aucune sorte n'a été enregistré.

Indicateur	2023	2024	2025
Cas de corruption	0	0	0
Cas de violation de la confidentialité des données	0	0	0
Cas de discrimination ou de harcèlement	0	0	0
Condamnations ou sanctions	0	0	0

Tableau 2 Indicateurs relatifs à la conformité éthique

GOUVERNANCE

Canaux de signalement et gestion des signalements

Conformément aux dispositions du décret législatif italien 24/2023, qui a transposé la Directive européenne sur le signalement (2019/1937/UE), ITAL G.E.T.E. a structuré un dispositif de recueil et de gestion des signalements sur deux niveaux complémentaires.

Premier niveau — canal interne

Le premier niveau est le canal interne prévu par le Code d'Éthique, accessible à tous les destinataires du Code — salariés, collaborateurs, fournisseurs, clients et tout autre interlocuteur — pour signaler des violations présumées, demander des clarifications ou des avis. Les communications peuvent être envoyées par e-mail ou par courrier à l'attention de la Direction de l'Entreprise au siège de Morimondo. La Société garantit une protection complète de l'auteur du signalement contre toute intimidation ou représailles, en poursuivant les responsables au moyen des sanctions disciplinaires applicables.

Deuxième niveau — dispositif de signalement du Groupe

Le deuxième niveau est le canal de signalement du Groupe Technima, accessible via la plateforme dédiée, également joignable depuis le site de l'entreprise, qui permet des signalements y compris sous forme anonyme, dans le plein respect des garanties prévues par la réglementation en vigueur.

Les deux canaux sont portés à la connaissance des salariés par les actions de formation et de diffusion du Code d'Éthique.

Sur la période 2023-2025, le nombre de signalements reçus a été le suivant :

Indicateur	2023	2024	2025
Nombre de signalements reçus	0	0	0

Tableau 3 Nombre de signalements reçus

Parties prenantes

ITAL G.E.T.E. attribue un rôle fondamental à ses parties prenantes, c'est-à-dire à tous les acteurs qui, sous différentes formes, influencent les activités de l'entreprise et sont influencés par elles. L'analyse des attentes et des besoins de ces parties intéressées constitue pour l'entreprise une exigence incontournable, utile pour définir des stratégies et des projets capables de conjuguer croissance économique, responsabilité sociale et durabilité environnementale.

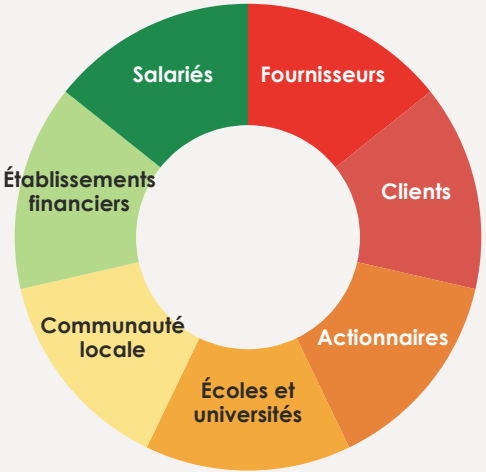
Parmi les interlocuteurs les plus importants figurent, en premier lieu, les salariés, envers lesquels ITAL G.E.T.E. s'engage à garantir un environnement de travail sûr, respectueux des diversités et orienté vers la formation continue. Les clients, quant à eux, constituent un stimulant constant pour améliorer la qualité et l'efficacité des produits : par le dialogue direct et l'écoute des retours, l'entreprise consolide sa réputation et reste compétitive sur un marché en évolution.

Aux côtés des clients et des salariés, les fournisseurs collaborent étroitement avec le service achats et le département Recherche & Développement, apportant leur expertise à l'innovation des procédés et des solutions proposées, dans le respect du Code d'Éthique de l'entreprise.

La gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement constitue pour ITAL G.E.T.E. une priorité stratégique. L'entreprise exige de tous ses fournisseurs la signature du Code de Conduite Fournisseurs comme condition essentielle à l'établissement et au maintien de la relation commerciale. Le processus de sélection repose sur des critères objectifs incluant la qualité, la capacité technique, la durabilité environnementale, l'éthique et, dans la mesure du possible, la valorisation des fournisseurs locaux.

Un rôle crucial est également joué par les actionnaires, qui orientent les décisions stratégiques vers un développement toujours plus durable, et par les établissements financiers, qui fournissent les ressources nécessaires à l'expansion de l'entreprise et au renforcement des services. Sur le plan externe, une attention particulière est accordée à la communauté locale, avec laquelle ITAL G.E.T.E. entretient un lien étroit, à travers des projets à caractère social et environnemental qui valorisent son territoire d'implantation. Les écoles et les universités constituent quant à elles la base de la formation des futurs professionnels et de la création de collaborations sur des projets de recherche et développement, jetant les bases d'une innovation de long terme.

Dans ce cadre, ITAL G.E.T.E. entend construire des relations de confiance et de collaboration avec chaque partie prenante : seul un dialogue continu et transparent permet en effet d'identifier des solutions efficaces et de générer un impact positif sur les plans économique, social et environnemental.





Matérialité et dialogue avec les parties prenantes

MATÉRIALITÉ ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

La matérialité d'impact désigne les aspects, tant environnementaux que sociaux, susceptibles d'influencer de manière significative l'entreprise et ses parties prenantes, compte tenu de leur impact potentiel à long terme sur les personnes, les communautés et l'environnement. Cette dimension prend en considération les facteurs externes et internes qui pourraient modifier les opérations de l'entreprise, sa réputation et sa durabilité globale.

Compte tenu de la stabilité du contexte opérationnel et de l'absence de variations substantielles dans les activités de l'entreprise et dans les relations avec les parties prenantes, ITAL G.E.T.E. a considéré comme valable pour l'exercice 2025 l'analyse de matérialité conduite en 2023 et déjà confirmée dans le Rapport de Durabilité 2024. Les évolutions réglementaires intervenues en 2025 — en particulier l'assujettissement à la directive Seveso — ne modifient pas les priorités de matérialité déjà identifiées, mais en renforcent la pertinence dans les domaines de la sécurité et de la gestion des risques. Les enjeux matériels identifiés continuent de représenter fidèlement les principales zones d'impact et de risque de l'entreprise. L'analyse sera actualisée lors du prochain cycle de reporting à travers un nouveau processus structuré de dialogue avec les parties prenantes.

La démarche a débuté par la cartographie interne des impacts possibles, ensuite classés selon des critères d'importance/gravité et de probabilité de survenance, en tenant compte des activités caractéristiques d'ITAL G.E.T.E. et du contexte dans lequel elle opère. Par la suite, afin de confronter la perspective interne à la perspective externe, une démarche de dialogue avec les parties prenantes a été engagée : un questionnaire a été envoyé à un échantillon de clients et de fournisseurs, en leur demandant d'attribuer à chaque impact une évaluation fondée sur la pertinence perçue et la probabilité de survenance. Les réponses obtenues ont permis de définir avec plus de précision les priorités de l'entreprise, en combinant les résultats de l'analyse interne aux attentes des interlocuteurs externes.

Le croisement des évaluations a fait émerger une matrice de matérialité présentée à la Figure 1, dans laquelle chaque impact est positionné selon son niveau d'importance pour l'entreprise (axe horizontal) et pour les parties prenantes (axe vertical). En haut à droite figurent les aspects les plus stratégiques, tels que la conformité aux lois et règlements, la formation et le développement des salariés, l'éducation technique et l'évaluation environnementale et sociale des fournisseurs. D'autres thématiques, bien que significatives, présentent des scores légèrement inférieurs, comme l'utilisation de matières premières recyclées, le tri des déchets et la gestion d'éventuelles atteintes à la santé des consommateurs.

Dans l'ensemble, l'analyse a mis en évidence la forte attention portée par ITAL G.E.T.E. à l'éthique des affaires, à la formation du personnel, au bien-être des salariés, à la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et au changement climatique. Elle a également confirmé l'importance de thèmes tels que la diversité et l'inclusion, les avantages sociaux et la prévention des accidents du travail, jugés essentiels pour la satisfaction interne et la réputation externe de l'entreprise.

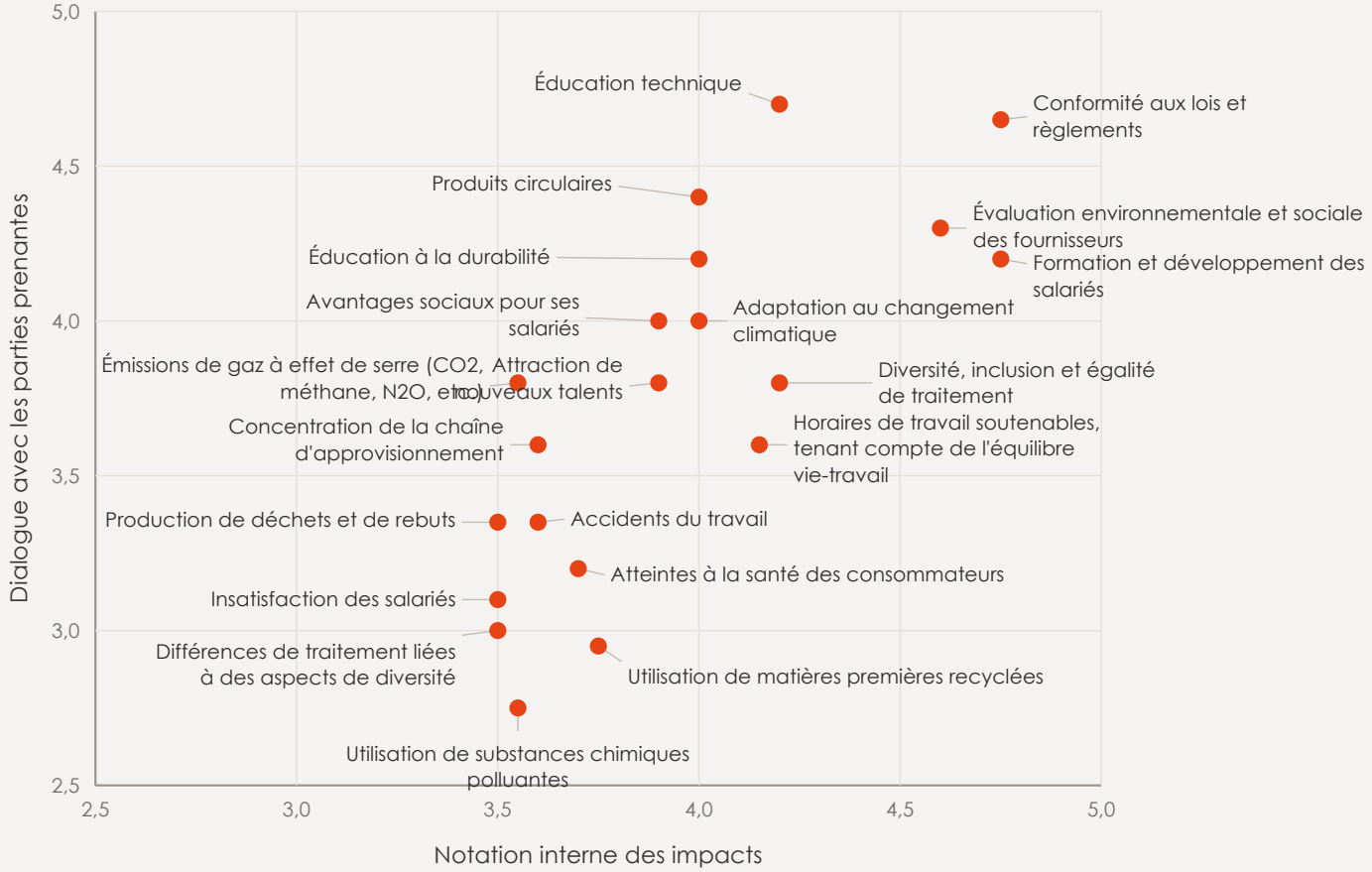


Figure 1 Matrice de matérialité

Enjeux et impacts matériels

Thématiques	*Impacts*
Éthique des affaires	Conformité aux lois et règlements
Formation et égalité des chances	Formation et développement des salariés · Éducation technique · Diversité, inclusion et égalité de traitement · Éducation à la durabilité · Différences de traitement liées à des aspects de diversité
Chaîne d'approvisionnement traçable et durable	Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement · Évaluation environnementale et sociale des fournisseurs · Concentration de la chaîne d'approvisionnement
Bien-être des salariés	Horaires de travail soutenables · Avantages sociaux pour ses salariés · Attraction de nouveaux talents · Insatisfaction des salariés
Changement climatique et émissions	Adaptation au changement climatique · Émissions de gaz à effet de serre (CO2, méthane, N2O, etc.)
Matériaux et produits	Utilisation de matières premières recyclées · Produits circulaires · Utilisation de substances chimiques polluantes
Santé des clients	Atteintes à la santé des consommateurs
Production de déchets et de rebuts	Production de déchets et de rebuts
Santé et sécurité des salariés	Accidents du travail

Tableau 4 Enjeux et impacts matériels

Au cours de l'analyse de matérialité, les impacts identifiés ont été regroupés en thématiques clés offrant une vue d'ensemble complète des domaines dans lesquels ITAL G.E.T.E. génère ou peut générer des impacts significatifs, tant à l'intérieur du périmètre de l'entreprise que le long de la chaîne d'approvisionnement. L'attention portée à l'Éthique des affaires, par exemple, souligne l'importance de respecter normes et règlements, prévenant ainsi les risques réputationnels et garantissant l'intégrité dans les relations commerciales. Parallèlement, le domaine Formation et égalité des chances met en avant l'engagement de l'entreprise à valoriser les compétences des salariés, en favorisant le développement professionnel, l'inclusion et l'égalité de traitement.

Un autre aspect central concerne la Chaîne d'approvisionnement traçable et durable : ITAL G.E.T.E. considère comme stratégique le suivi de ses fournisseurs, non seulement pour assurer des normes de qualité et de sécurité, mais aussi pour favoriser une approche responsable réduisant les impacts négatifs sur les plans environnemental et social. Sur le plan interne, le Bien-être des salariés et la Santé et sécurité sur les lieux de travail constituent des priorités indispensables : de l'organisation d'horaires soutenables à la prévention des accidents. L'importance de ces thématiques est fortement soulignée également dans le Code d'Éthique d'ITAL G.E.T.E., qui en réaffirme la valeur stratégique et contraignante à tous les niveaux de l'organisation.

La thématique du Changement climatique et des émissions est apparue avec force, indiquant à quel point il est crucial pour l'entreprise d'agir afin de limiter son empreinte carbone, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de se préparer à d'éventuels besoins d'adaptation climatique, conformément à ce que l'entreprise a exprimé dans la mise à jour de sa Politique. La Production de déchets et de rebuts exige une attention constante, tant en termes de réduction que de gestion correcte des résidus.

L'impact sur la Santé des clients n'est pas moins significatif, notamment en ce qui concerne les dommages possibles liés à une utilisation incorrecte ou à l'exposition à des produits chimiques : d'où la nécessité de garantir une information adéquate aux clients et aux distributeurs auxquels l'entreprise fait appel.

Dans l'ensemble, cet éventail de thématiques reflète une vision intégrée de la durabilité, dans laquelle les aspects sociaux (bien-être, formation, égalité), environnementaux (changement climatique, usage des ressources, déchets) et économiques (intégrité de la chaîne d'approvisionnement, conformité réglementaire) s'entrecroisent, indiquant la direction vers laquelle ITAL G.E.T.E. oriente ses actions.

Agenda 2030

L'Agenda 2030 pour le Développement Durable, signé en septembre 2015 par les gouvernements des 193 États membres de l'ONU, est un programme d'action mondial pour les personnes, la planète et la prospérité. Il s'articule autour de 17 Objectifs de Développement Durable (Sustainable Development Goals – ODD), eux-mêmes déclinés en 169 cibles mesurables, visant à promouvoir un modèle de croissance inclusif et durable à l'échelle mondiale. Compte tenu de ses activités, ITAL G.E.T.E. contribue à neuf des objectifs de développement durable. Les objectifs auxquels elle contribue sont les suivants :



SDG 3 · Good health and well being

ITAL G.E.T.E. garantit à ses salariés des environnements de travail sûrs et sains grâce à son système de management certifié ISO 45001:2023. L'objectif déclaré dans la Politique Intégrée est le « Zéro accident et maladie professionnelle », poursuivi par la prévention systématique, la maintenance préventive des installations et la promotion active du signalement des presqu'accidents. En 2025, l'assujettissement à la directive Seveso a encore renforcé cet engagement, avec l'introduction du Système de Gestion de la Sécurité pour la Prévention des Accidents Majeurs (SGS-AM) et d'un plan de formation généralisé ayant concerné l'ensemble du personnel. Le taux d'accidents du travail a diminué de 67 % par rapport à 2024, se rapprochant de l'objectif zéro.



SDG 4 – Quality Education

En 2025, ITAL G.E.T.E. a investi concrètement dans l'éducation et la transmission du savoir à plusieurs niveaux générationnels. En mai, elle a organisé une rencontre avec un apiculteur professionnel auprès des enfants de la Communauté Éducative Mimeya de Morimondo, initiant les jeunes générations aux enjeux de la biodiversité par une expérience directe. En juillet, elle a soutenu le camp d'été gratuit de l'école de théâtre Linguaggi Creativi dans le quartier Barona de Milan, où un artiste interne a animé des ateliers créatifs sur l'usage responsable des bombes aérosol. En décembre, elle a engagé une collaboration avec l'IED de Milan, en accueillant une classe d'étudiants en visite sur le site de production de Morimondo afin de partager culture produit et procédés industriels. À l'horizon 2026, le partenariat avec la Fondation BET SHE CAN apportera un soutien éducatif à trois bibliothèques de la province de Milan, avec des activités destinées aux filles et aux garçons.



SDG 5 · Gender equality

L'entreprise promeut l'égalité femmes-hommes à travers des politiques de recrutement et de développement fondées exclusivement sur le mérite. En 2025, les femmes représentent 52 % de l'effectif total, confirmant pour la deuxième année consécutive une composition à majorité féminine. ITAL G.E.T.E. a suivi pour la première fois de manière structurée l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes — en calculant rétroactivement les données de la période 2023-2025 — conformément à son adhésion aux Women's Empowerment Principles des Nations Unies, signés en 2024. Sur le plan externe, le partenariat engagé avec la Fondation BET SHE CAN renforce l'engagement en faveur de l'autonomisation des femmes parmi les jeunes générations.



SDG 8 · Decent work and economic growth

ITAL G.E.T.E. promeut des conditions de travail décentes à travers une série de mesures concrètes : la totalité des 60 salariés est embauchée en contrat à durée indéterminée, avec une couverture conventionnelle de 100 % ; le taux de rotation des sorties s'établit à 3 %, la valeur la plus basse de la période ; le rapport entre la rémunération la plus élevée et le salaire médian continue de diminuer, s'établissant à 5,9 en 2025. L'adhésion au programme Responsible Care de Federchimica via l'AIA, intervenue en décembre 2025, étend la culture de la responsabilité et de la sécurité à l'ensemble de la filière de production, renforçant les normes de travail décent tout au long de la chaîne de valeur.



SDG 9 · Industry, innovation and infrastructure

L'entreprise investit en permanence dans l'innovation technologique de ses installations et dans la recherche de formulations toujours plus performantes et durables. Le laboratoire interne de R&D développe en continu des solutions personnalisées pour les clients, alliant hautes performances, réduction des risques chimiques et durabilité environnementale. La Politique Intégrée fixe comme objectif la promotion des produits à base aqueuse jusqu'à 5 % du chiffre d'affaires d'ici 2030, confirmant l'orientation stratégique vers une innovation produit à moindre impact environnemental.



SDG 11 – Sustainable Cities and Communities

En 2025, ITAL G.E.T.E. a multiplié les initiatives en faveur des communautés urbaines. En juin, elle a parrainé la course à pied « La 6/8 ore delle Nutrie » à Milan, promouvant le sport comme vecteur d'inclusion et de bien-être, et a soutenu l'initiative de street art portée par le pub La Belle Alliance dans le quartier des Navigli, transformant la créativité urbaine en un moment de cohésion sociale et d'identité de quartier — l'œuvre lauréate ayant inspiré une canette en édition spéciale de la brasserie artisanale LZO. En juillet, elle a contribué au camp d'été gratuit du quartier Barona, offrant aux enfants une expérience d'expression créative et un accès libre à la culture.



SDG 12 · Responsible consumption and production

ITAL G.E.T.E. poursuit des modèles de consommation et de production responsables sur plusieurs fronts. La totalité de l'approvisionnement en électricité est couverte par des Garanties d'Origine certifiées pour 991 MWh, ramenant à zéro les émissions de Scope 2 market-based pour la deuxième année consécutive. Le distillateur interne de récupération du solvant usagé, en service depuis 2023, a permis de réduire encore les déchets liquides dangereux, les autres solvants organiques passant de 16 à 8 tonnes en 2025. 63 % des déchets produits sont orientés vers la valorisation. La gamme Loop est formulée sans métaux lourds ni solvants aromatiques, avec un emballage en matériau recyclable, en avance sur l'objectif de la Politique Intégrée de porter les produits à base aqueuse à 5 % du chiffre d'affaires d'ici 2030.



SDG 13 · Climate action

En 2025, ITAL G.E.T.E. a réalisé pour la première fois un bilan carbone complet en collaboration avec Ollum S.r.l., étendant le reporting des émissions au Scope 3 pour un total de 19 179 tCO_2eq sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les émissions totales de Scope 1 et 2 market-based ont diminué de 71 % par rapport à 2023, grâce à la couverture intégrale de l'approvisionnement électrique par des Garanties d'Origine. Le remplacement du parc automobile du diesel vers l'essence, achevé en 2025, a encore réduit les émissions directes. La Politique Intégrée fixe l'objectif de réduire de 5 % les émissions de Scope 1 et 2 d'ici 2030 et d'adopter 30 % de véhicules hybrides ou électriques sur le même horizon.



SDG 15 – Life on Land

L'implantation du site au cœur du Parc Régional du Tessin fait de la protection des écosystèmes terrestres une priorité concrète et quotidienne. En 2025, ITAL G.E.T.E. a renouvelé sa collaboration avec 3Bee pour la protection des pollinisateurs, en adoptant une ruche et en créant une oasis de biodiversité dédiée. L'initiative s'est enrichie d'une dimension éducative : en février, une leçon sur la biodiversité a été organisée, tandis qu'en mai s'est tenue une rencontre avec un apiculteur professionnel auprès des enfants de la Communauté Éducative Mimeya de Morimondo, rapprochant les jeunes générations de la connaissance et du respect des écosystèmes locaux.



Responsabilité sociale



La chaîne d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement d'ITAL G.E.T.E. constitue un système intégré reposant sur une politique d'entreprise rigoureuse visant à garantir que chaque acteur du processus, des fournisseurs de matières premières aux partenaires logistiques et aux fournisseurs chargés de la lithographie des bombes, adopte des pratiques vertueuses en matière de durabilité sociale comme environnementale et de responsabilité sociale.

Dans ce contexte, l'entreprise exige dès le début de la relation d'approvisionnement la signature d'un Code de conduite fournisseurs. La transparence des transactions et la mise en œuvre de procédures visant à réduire l'impact environnemental et à prévenir les comportements illicites sont fondamentales pour ITAL G.E.T.E.

Au cours de 2025, ITAL G.E.T.E. a lancé une campagne structurée de profilage ESG de ses fournisseurs, en administrant un questionnaire d'évaluation à un panel de fournisseurs clés, en particulier des fournisseurs de composants, dans le but de cartographier leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance. Les résultats de la campagne, dont les questionnaires ont été envoyés fin 2025, ont été recueillis au cours de 2026. L'entreprise entend élargir progressivement le périmètre du questionnaire les années suivantes, en étendant l'évaluation à un panel plus large de fournisseurs.

19	Fournisseurs ayant signé le Code de Conduite
12	Fournisseurs évalués via le questionnaire ESG
1	Fournisseurs audités

Tableau 5 Indicateurs relatifs à la gestion de la chaîne d'approvisionnement — données 2025





Capital humain

Les salariés constituent un pilier stratégique pour ITAL G.E.T.E., contribuant de manière essentielle au succès de l'entreprise et à sa croissance durable à long terme. L'entreprise reconnaît l'importance de ses ressources humaines et s'engage à garantir un environnement de travail équitable, inclusif et stimulant, fondé sur le respect des droits des travailleurs, sur la sécurité et sur la valorisation des compétences individuelles. Tous les calculs relatifs aux effectifs ont été effectués selon la méthodologie headcount, qui comptabilise chaque salarié comme une unité indépendamment du type de contrat ou du temps de travail, en se référant au personnel inscrit à l'effectif au 31 décembre de chaque année. En 2025, l'effectif d'ITAL G.E.T.E. a atteint 60 salariés, soit une augmentation d'une unité par rapport à 2024. La composition par genre confirme une répartition globalement équilibrée, avec 29 hommes et 31 femmes, démontrant l'engagement constant de l'entreprise à promouvoir l'équité et la valorisation de tous ses collaborateurs. Sur le plan contractuel, 2025 enregistre une consolidation supplémentaire de la stabilité de l'emploi : la totalité des 60 salariés est employée en contrat à durée indéterminée, avec une couverture de 100 % contre 98,3 % en 2024. La donnée relative à la composante féminine demeure particulièrement significative : toutes les salariées ont toujours bénéficié d'un contrat à durée indéterminée sur la période considérée, confirmant l'engagement d'ITAL G.E.T.E. à garantir l'égalité des chances et des conditions de travail stables pour l'ensemble de l'effectif, indépendamment du genre.

	Hommes			Femmes			Total		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Total des salariés	**28**	**29**	**29**	**27**	**30**	**31**	**55**	**59**	**60**
Durée indéterminée	28	28	29	27	30	31	55	58	60
Durée déterminée	0	1	0	0	0	0	0	1	0

Tableau 6 Répartition du personnel par type de contrat



Figure 2 ·2024

■Durée indéterminée 98,3 %
■Durée déterminée 1,7 %



Figure 3 ·2025

■Durée indéterminée 100 %

En ce qui concerne le régime horaire, la structure de l'effectif reste globalement stable par rapport à 2024 : 58 salariés sur 60 travaillent à temps plein, soit 96,7 % du total, tandis que 2 salariés travaillent à temps partiel, donnée inchangée par rapport à l'année précédente. La présence de postes à temps partiel, bien que limitée, confirme la volonté de l'entreprise d'offrir des solutions flexibles favorisant un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

	Hommes			Femmes			Total		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Total des salariés	**28**	**29**	**29**	**27**	**30**	**31**	**55**	**59**	**60**
Temps plein	28	29	29	26	28	29	54	57	58
Temps partiel	0	0	0	1	2	2	1	2	2

Tableau 7 Répartition du personnel par régime horaire

La tendance à la réduction du recours au travail intérimaire, déjà amorcée en 2024, se poursuit en 2025 avec une nouvelle baisse de 8 à 5 personnes. Cette donnée confirme la stratégie d'ITAL G.E.T.E. visant à consolider progressivement son effectif, en privilégiant des formes contractuelles stables qui favorisent la continuité de l'emploi et le développement professionnel des ressources sur le long terme.

	2023	2024	2025
Travailleurs intérimaires employés	19	8	**5**

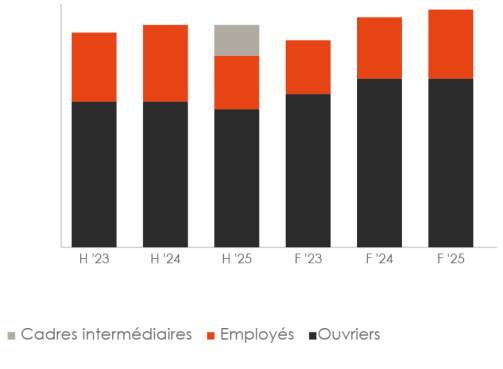
Tableau 8 Travailleurs intérimaires

S'agissant de la répartition par catégorie professionnelle et par genre, la principale nouveauté de 2025 concerne l'introduction de la catégorie des cadres intermédiaires, qui compte 4 personnes, soit 7 % de l'effectif total. Il s'agit d'une donnée nouvelle par rapport aux années précédentes, qui reflète un processus de structuration organisationnelle interne visant à valoriser les fonctions de coordination et d'encadrement intermédiaire. La catégorie des ouvriers reste la plus nombreuse, avec 40 personnes soit 66 % du total, globalement stable par rapport à 2024. Là encore, une présence féminine significative se confirme : avec 22 femmes sur 40 ouvriers, les travailleuses représentent 55 % de la catégorie, témoignant d'une culture d'entreprise qui n'associe pas le travail de production à une prédominance masculine. La catégorie des employés enregistre une légère réduction globale de 18 à 16 personnes, mais la composante féminine y progresse de 8 à 9 personnes, consolidant encore la présence des femmes dans les postes de nature administrative et de gestion. La donnée la plus significative concerne toutefois la composition globale de l'effectif : en 2025, les femmes représentent 52 % du total des salariés, dépassant pour la deuxième année consécutive la composante masculine. Ce résultat n'est pas le fruit de politiques de quotas, mais reflète une approche méritocratique et véritablement inclusive dans le recrutement et la valorisation du personnel, cohérente avec les principes du Code d'Éthique et avec les engagements pris dans le cadre des Women's Empowerment Principles des Nations Unies.

	Hommes			Femmes			Total		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Total des salariés	**28**	**29**	**29**	**27**	**30**	**31**	**55**	**59**	**60**
Cadres intermédiaires	0	0	4	0	0	0	0	0	4
Employés	9	10	7	7	8	9	16	18	16
Ouvriers	19	19	18	20	22	22	39	41	40
Pourcentage des salariés	**51%**	**49%**	**48%**	**49%**	**51%**	**52%**	**100%**	**100%**	**100%**
Cadres intermédiaires	0%	0%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	7%
Employés	16%	17%	12%	13%	14%	15%	29%	31%	27%
Ouvriers	35%	32%	30%	36%	37%	37%	71%	69%	66%

Tableau 9 Répartition par genre et catégorie professionnelle

Figure 4 · Répartition par genre et catégorie professionnelle



L'analyse par tranche d'âge met en évidence en 2025 une maturation progressive de l'effectif. La tranche des plus de 50 ans passe de 24 à 27 personnes, soit de 41 % à 45 % du total, confirmant la valeur qu'ITAL G.E.T.E. accorde à l'expérience acquise et à la continuité des compétences. La tranche des 30-50 ans reste la plus représentée avec 29 personnes, soit 48 % de l'effectif, globalement stable par rapport à 2024. La tranche des moins de 30 ans enregistre en revanche une légère contraction, passant de 6 à 4 personnes, soit 7 % du total. Ces données reflètent la volonté de l'entreprise de maintenir un équilibre générationnel valorisant à la fois l'expérience des collaborateurs les plus seniors et les perspectives d'évolution des plus jeunes, favorisant le transfert de compétences et l'innovation. Les 4 cadres intermédiaires introduits en 2025 se répartissent principalement dans la tranche des 30-50 ans (3 personnes) et, dans une moindre mesure, dans celle des plus de 50 ans (1 personne), confirmant que les fonctions de coordination et d'encadrement intermédiaire sont confiées à des profils professionnels confirmés.

	<30			30-50			>50			Total		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Total des salariés	**8**	**6**	**4**	**25**	**29**	**29**	**22**	**24**	**27**	**55**	**59**	**60**
Cadres intermédiaires	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	4
Employés	4	3	1	7	10	9	5	5	6	16	18	16
Ouvriers	4	3	3	18	19	17	17	19	20	39	41	40
Pourcentage des salariés	**14%**	**10%**	**7%**	**45%**	**49%**	**48%**	**40%**	**41%**	**45%**	**100%**	**100%**	**100%**
Cadres intermédiaires	0%	0%	0%	0%	0%	5%	0%	0%	2%	0%	0%	7%
Employés	6%	5%	2%	12%	17%	15%	9%	8%	10%	27%	31%	27%
Ouvriers	7%	5%	5%	33%	32%	28%	31%	32%	33%	66%	69%	67%

Tableau 10 Répartition des salariés par tranche d'âge

Le taux de rotation des sorties[1] s'établit en 2025 à 3 %, la valeur la plus basse de la période considérée, confirmant une stabilité de l'emploi toujours plus consolidée. Ce résultat reflète la stratégie de long terme d'ITAL G.E.T.E., orientée vers la constitution d'un effectif stable et fidélisé, dans lequel les personnes peuvent évoluer professionnellement et contribuer durablement au développement de l'entreprise. La réduction du recours au travail intérimaire, la quasi-totalité des contrats à durée indéterminée et le faible taux de sortie composent le tableau cohérent d'une entreprise qui considère la stabilité de son capital humain comme une valeur stratégique avant même d'être un objectif de gestion.

	2023	2024	2025
Taux de rotation des sorties	7%	16%	3%

Tableau 11 Taux de rotation des sorties

[1] Le taux de rotation est calculé comme le rapport entre le nombre de salariés sortis et le nombre moyen de travailleurs sur une base annuelle. Le nombre moyen de salariés est calculé comme la somme du nombre de salariés au début et à la fin de l'année, divisée par deux.

Négociation collective et rémunération

ITAL G.E.T.E. applique la Convention Collective Nationale de Travail Chimie-Pharmacie à l'ensemble de ses salariés, garantissant une couverture conventionnelle de 100 % de l'effectif et une rémunération supérieure au salaire minimum prévu.

En matière de rémunération, l'entreprise a étendu en 2025 son système d'intéressement lié aux résultats : outre les deux cadres dirigeants déjà bénéficiaires d'un bonus variable, cette reconnaissance financière a également été introduite pour deux employées, dans une démarche d'extension progressive de la culture de la performance. Toujours en 2025, un accord d'entreprise a été signé, qui introduira les titres-restaurant pour l'ensemble des salariés à compter de janvier 2026. L'offre d'une assurance santé complète s'ajoute aux mesures visant à protéger le bien-être et la sécurité des collaborateurs. Par ailleurs, les salariés rattachés à l'administration de l'entreprise ont la possibilité de télétravailler 5 jours par mois, dans une optique d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.



Couverture de la négociation collective et du dialogue social	2023	2024	2025
Salariés couverts par des accords de négociation collective	55	59	60
Nombre de salariés	55	59	60
Pourcentage de salariés couverts par des accords de négociation collective	100%	100%	100%

Tableau 12 Couverture conventionnelle

Afin d'offrir une lecture transparente et détaillée des dynamiques de rémunération internes, ITAL G.E.T.E. suit un ensemble d'indicateurs complémentaires analysant l'équité salariale sous différents angles. En 2025, ITAL G.E.T.E. a suivi pour la première fois de manière structurée l'écart de rémunération femmes-hommes, calculé comme la différence entre la rémunération moyenne des hommes et celle des femmes, divisée par la rémunération moyenne des hommes, en procédant simultanément au calcul rétroactif des données des exercices 2023 et 2024, afin de garantir la comparabilité de la donnée dans le temps. L'écart global de rémunération s'établit en 2025 à 34 %, globalement stable par rapport aux 33 % de 2024 et en nette amélioration par rapport aux 51 % de 2023. Ce progrès significatif sur deux ans s'explique principalement par l'augmentation des rémunérations liée à l'ancienneté des salariés dans l'entreprise.

	2023	2024	2025
Écart de rémunération femmes-hommes (hommes/femmes)	51%	33%	**34%**

Tableau 13 Écart de rémunération femmes-hommes — ce tableau ne concerne que les salariés en contrat à durée indéterminée présents au 31/12

	2023	2024	2025
Rapport	6,3	6,0	**5,9**

Tableau 14 Rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire médian — ce tableau ne concerne que les salariés en contrat à durée indéterminée présents au 31/12

En 2025, l'entreprise a en outre continué de suivre le rapport entre la rémunération la plus élevée et le salaire médian, qui s'établit en 2025 à 5,9, en nouvelle baisse par rapport aux 6,0 de 2024 et aux 6,3 de 2023. Le resserrement progressif de cet indicateur confirme la tendance d'ITAL G.E.T.E. vers une distribution salariale toujours plus équilibrée, favorisée également par l'augmentation des rémunérations dans la tranche la plus basse de l'effectif. Un autre indicateur suivi en 2025 est le rapport entre salaire de base et rémunération totale par genre et par catégorie, qui approfondit cette analyse au niveau de chaque catégorie professionnelle, en comparant à la fois la composante fixe et la composante globale de la rémunération. Il est calculé en divisant la rémunération moyenne des femmes par celle des hommes au sein de chaque catégorie : une valeur égale à 1 indique une parité salariale complète, tandis que des valeurs inférieures signalent un écart en faveur de la composante masculine. Dans la catégorie des ouvriers, le rapport se maintient à des niveaux élevés tant pour le salaire de base (0,91) que pour la rémunération totale (0,91), confirmant une équité salariale substantielle entre hommes et femmes dans cette catégorie. Dans la catégorie des employés, le rapport reflète la composition différente en termes d'ancienneté et de niveau de classification entre hommes et femmes, ainsi que la présence de composantes variables de la rémunération pesant davantage sur la composante masculine. ITAL G.E.T.E. continue de suivre cette dynamique avec l'objectif de réduire progressivement l'écart salarial dans toutes les catégories professionnelles.

	Rapport des salaires de base			*Rapport des rémunérations*		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Employés	0,57	0,52	0,52	0,50	0,51	0,46
Ouvriers	0,88	0,92	0,91	0,87	0,89	0,91

Tableau 15 Rapport entre les salaires de base et rapport entre les rémunérations — ce tableau ne concerne que les salariés en contrat à durée indéterminée présents au 31/12

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Formation

ITAL G.E.T.E. accorde une grande valeur à la formation continue, reconnaissant que le développement des compétences internes constitue un facteur clé de la croissance de l'entreprise et de l'amélioration de l'efficacité productive. L'entreprise investit activement dans le développement professionnel de ses salariés, en adoptant une approche structurée permettant de répondre aussi bien aux besoins opérationnels qu'aux obligations réglementaires en matière de sécurité.

En 2025, le plan de formation a connu une évolution qualitative importante par rapport à l'année précédente, la formation liée à l'entrée dans le périmètre de la directive Seveso (Directive 2012/18/UE) ayant représenté la majeure partie des heures dispensées. L'assujettissement à la réglementation sur les établissements présentant un risque d'accident majeur a nécessité une action de formation généralisée, impliquant l'ensemble du personnel afin de garantir une pleine conscience des risques liés aux substances dangereuses présentes sur le site et des procédures d'urgence prévues par le Plan d'Urgence Interne.

Les autres thématiques abordées au cours de 2025 ont concerné le transport routier de marchandises dangereuses (ADR 2025), avec une mise à jour réglementaire pour le personnel chargé de la gestion, de la manutention et de l'expédition de solvants, propulseurs et peintures, dispensée en deux sessions en salle au mois d'avril — l'une consacrée à la classification des marchandises et l'autre au parcours complet ; les évolutions réglementaires RENTRI, relatives à la gestion et à la traçabilité des déchets industriels introduites par le Registre Électronique National pour la Traçabilité des Déchets, approfondies à travers un cycle de webinaires répartis sur l'année ; la formation RGPD et cybersécurité, visant à renforcer la sensibilisation des salariés aux risques liés à la protection des données personnelles et à la sécurité informatique, dispensée en e-learning à partir de janvier et destinée à l'ensemble du personnel ; le cours de sécurité incendie avec exercices pratiques sur les extincteurs, tenu en salle au quatrième trimestre ; des sessions de formation sur le terrain sur la ligne de production aérosol, dispensées en mars et avril afin de garantir l'interchangeabilité des opérateurs ; et les cours d'anglais, destinés aux personnes ayant des besoins opérationnels de communication à l'international.

En 2025, ITAL G.E.T.E. a achevé le parcours de formation Target Gender Equality Accelerator, programme de neuf mois porté par le Pacte mondial des Nations Unies, auquel a participé un salarié de l'entreprise. Le programme, structuré en six modules progressifs, guide les entreprises participantes dans la mise en œuvre concrète des Principes d'Autonomisation des Femmes à travers trois types d'activités : des contenus de formation en autonomie, des sessions interactives avec des experts internationaux et des exercices pratiques à appliquer à son propre contexte d'entreprise.

Les modules ont abordé successivement les fondements de l'égalité femmes-hommes et l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, l'analyse des performances de l'entreprise au moyen d'un outil dédié d'évaluation des écarts de genre, la révision des politiques internes dans une optique d'inclusion, la définition d'objectifs ambitieux et mesurables, le suivi des progrès à l'aide d'indicateurs dédiés et la communication publique des engagements pris. Le principal livrable exigé par le programme a été la rédaction d'un Plan d'Action pour l'Égalité Femmes-Hommes fondé sur la méthodologie des Principes d'Autonomisation des Femmes, qui constitue pour ITAL G.E.T.E. le point de départ pour structurer de manière progressive et mesurable son engagement en faveur de l'égalité dans les prochaines années.

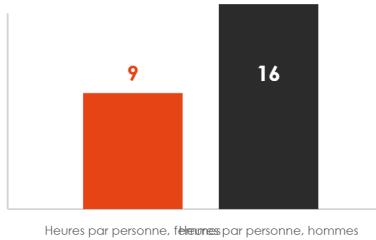
En 2025, 745 heures de formation ont été dispensées au total, dont 463 destinées à la composante masculine et 282 à la composante féminine. Les heures de formation par personne s'établissent en 2025 à 12 heures par salarié. La répartition par genre met en évidence une valeur par personne plus élevée pour la composante masculine, avec 16 heures contre 9 pour leurs collègues femmes.[2]

Pour l'exercice à venir, ITAL G.E.T.E. entend enrichir encore son plan de formation avec des parcours dédiés à deux thématiques d'importance stratégique croissante. Le premier concerne le signalement d'alerte, avec l'objectif de renforcer la connaissance et la diffusion du canal de signalement interne auprès de tous les salariés, en promouvant une culture de la transparence et de la responsabilité individuelle. Le second concerne les achats éthiques et durables, avec des parcours de formation visant à développer les compétences nécessaires à l'intégration de critères ESG dans les décisions d'approvisionnement, en cohérence avec la campagne de profilage des fournisseurs lancée en 2025.

	2025
Heures totales de formation	745
Heures par salarié	12
Heures par personne, femmes	9
Heures par personne, hommes	16

Tableau 16 Heures de formation par personne

Figure 5 · Heures par personne 2025



[2] Le suivi des données relatives aux heures de formation totales et par personne ventilées par genre a été effectué pour la première fois en 2025 ; la donnée n'est donc pas disponible pour 2024 et 2023

Santé et sécurité au travail

ITAL G.E.T.E. considère la protection de la santé et de la sécurité de ses salariés comme une priorité absolue, en adoptant des mesures préventives et des stratégies d'amélioration continue afin de réduire au minimum le risque d'accidents du travail. L'entreprise a mis en place un système rigoureux de management de la santé et de la sécurité, fondé sur l'identification et l'évaluation des risques selon le Document d'Évaluation des Risques (DVR), sur l'analyse des incidents et sur la formation continue du personnel. La bonne gestion des risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail est assurée par la nomination d'un Responsable du Service de Prévention et de Protection (RSPP) interne à l'entreprise.

Tous les travailleurs, salariés directs comme travailleurs externes, sont couverts par le même système de management de la santé et de la sécurité et ont accès aux services de santé des régimes de prévoyance santé prévus par la convention collective applicable. ITAL G.E.T.E. encourage activement la participation et la consultation des travailleurs sur les programmes de santé et de sécurité au travail, leur permettant de contribuer à la définition des politiques et des processus de l'entreprise.

L'assujettissement à la directive Seveso en 2025 a constitué un renforcement important du système de gestion de la sécurité : l'entreprise a adopté la Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM), qui encadre l'organisation, les responsabilités, les procédures opérationnelles et les systèmes de contrôle nécessaires pour prévenir les accidents et en limiter les conséquences pour la santé humaine et l'environnement. S'y est ajouté un plan de formation généralisé ayant concerné l'ensemble du personnel, comme décrit dans le paragraphe consacré à la formation.

En 2025, le nombre d'accidents du travail enregistrés se réduit à 1, contre 3 en 2024, soit une diminution de 67 %. Le taux d'accidents du travail[3] baisse par conséquent de 27 à 9, se rapprochant des niveaux de 2023, année au cours de laquelle aucun accident n'avait été enregistré. Les heures travaillées continuent de croître, atteignant 111 729 heures (+2 % par rapport à 2024), confirmant l'expansion de l'activité de production. Aucune maladie professionnelle ni décès n'est enregistré sur la période considérée.

	2023	2024	2025	Variation %
Nombre d'heures travaillées	**105.254**	**109.140**	**111.729**	2%
Nombre d'accidents du travail enregistrés	**0**	**3**	**1**	**-67%**
Nombre de jours perdus	3	103	35	**-66%**
Presqu'accidents	2	3	2	**-33%**
Maladies professionnelles	0	0	0	NA
Décès dus à des accidents	0	0	0	NA
Taux d'accidents du travail	**0**	**27**	**9**	**-67%**

Tableau 17 Accidents du travail

[3] Le taux d'accidents du travail a été calculé en utilisant un multiplicateur de 1 000 000 d'heures travaillées, comme indiqué dans la norme GRI 403-9 (Occupational Health and Safety). Ce multiplicateur permet d'exprimer le nombre d'accidents survenus pour 1 000 000 d'heures travaillées, facilitant la comparabilité et l'interprétation des données dans le contexte d'entreprises comptant un nombre limité de salariés. Ainsi, un taux égal à 1,0 indique en moyenne un accident pour 1 000 000 d'heures travaillées.



Responsabilité environnementale

Les consommations énergétiques et les émissions de GES

L'approvisionnement énergétique d'ITAL G.E.T.E. repose sur 3 vecteurs principaux :

Électricité
L'électricité, achetée sur le réseau national, constitue le vecteur énergétique le plus important et alimente l'ensemble du processus de production, des lignes de mélange et de préparation des couleurs à l'atelier aérosol, jusqu'aux installations de climatisation et aux systèmes de contrôle qualité.

Gaz naturel
Le gaz naturel est utilisé principalement pour le chauffage des locaux de travail et pour certains procédés de production nécessitant un apport thermique, à savoir le séchage des capuchons qui sont peints

Carburants automobiles
Les carburants automobiles alimentent le parc de véhicules de l'entreprise : en 2025, le remplacement des véhicules diesel par des véhicules à essence a été achevé, conformément à la stratégie de réduction progressive des émissions directes de l'entreprise.

L'entreprise suit en permanence l'évolution de ses consommations à travers l'actualisation de ses indicateurs d'intensité énergétique, en utilisant les paramètres standard publiés par l'ISPRA[4] (Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale) pour la conversion en GJ ; la donnée est ensuite convertie en mégawattheures à l'aide du convertisseur fourni par l'Agence internationale de l'énergie (AIE)[5]. Pour les combustibles liquides, les facteurs de conversion des litres en kilogrammes publiés par le DEFRA sont utilisés[6] (Department for Environment, Food and Rural Affairs), ainsi que les facteurs d'émission correspondants.

Sur le plan des consommations énergétiques, 2025 présente quelques variations significatives par rapport à l'année précédente. Le gaz naturel enregistre une réduction de 7 %, passant de 514 à 478 MWh, dans la continuité de la tendance à la baisse déjà amorcée en 2024 et attribuable à des travaux d'efficacité énergétique sur les installations de chauffage ainsi qu'à des conditions climatiques favorables.

Sur le plan des carburants automobiles, 2025 marque une rupture nette par rapport aux années précédentes : le diesel, qui sur la période 2023-2024 constituait le seul carburant utilisé pour le parc automobile de l'entreprise avec environ 165-167 MWh, est entièrement remplacé par l'essence, qui représente 96 MWh.

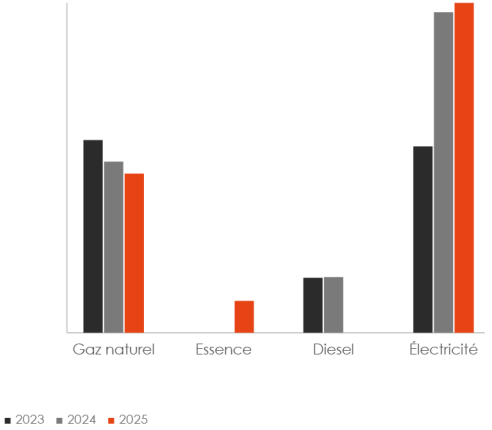
L'électricité enregistre une légère hausse due à l'intensification de l'activité de production, passant de 963 MWh en 2024 à 991 MWh. Pour 2025 également, Ital G.E.T.E. a choisi d'acheter des Garanties d'Origine pour 100 % de l'électricité utilisée.

[4] https://www.isprambiente.gov.it/it [5] https://www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/unit-converter [6] https://www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2024

	Unité de mesure	Consommation			MWh			Variation % MWh
		2023	2024	2025	2023	2024	2025	
Sources fossiles								
Électricité du réseau non renouvelable	kWh	5603.998	0	0	560	0	0	NA
Gaz naturel	Stdm3	58.784	51.979	48.245	579	514	478	-7%
Essence automobile	Litres	0	0	10.762	0	0	96	NA
Diesel automobile	Litres	16.515	16.458	0	165	167	0	-100%
Total énergie issue de sources fossiles					**1.304**	**681**	**574**	**-16%**
Sources renouvelables								
Électricité du réseau renouvelable	kWh	331.236	962.911	991.426	331	963	991	3%
Total énergie issue de sources renouvelables					**331**	**963**	**991**	**3%**
Total	**MWh**		**-**	**-**	**1.635**	**1.644**	**1.565**	**-5%**

Tableau 18 Consommation d'énergie au sein de l'organisation

Figure 6 · Consommation des vecteurs énergétiques (MWh)



Intensité énergétique

En complément du suivi des consommations énergétiques, les indices d'intensité énergétique ont également été calculés, tant par rapport au chiffre d'affaires qu'au nombre de bombes produites. En 2025, les deux indicateurs s'améliorent par rapport aux deux années précédentes, confirmant que la réduction des consommations énergétiques a été structurelle. L'intensité énergétique rapportée au chiffre d'affaires baisse de 0,000078 à 0,000072 MWh/€, atteignant la valeur la plus basse de la période. Cela signifie qu'en 2025 ITAL G.E.T.E. a consommé moins d'énergie pour chaque euro de chiffre d'affaires généré, face à des recettes en hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Cette amélioration reflète l'efficacité des mesures d'efficacité énergétique adoptées sur la période, en particulier la réduction progressive des consommations de gaz naturel et le remplacement du parc automobile du diesel vers l'essence.

L'intensité énergétique rapportée aux volumes de production s'établit à 0,00014 MWh par bombe produite, inchangée par rapport à 2024 et en amélioration de 12,5 % par rapport à 2023. La stabilité de cette donnée par rapport à l'année précédente est cohérente avec l'évolution des volumes de production : les bombes produites en 2025 ont légèrement diminué par rapport à 2024 (-2 %), face à une contraction analogue des consommations énergétiques totales.

	Unité de mesure	2023	2024	2025
Consommation totale d'énergie	MWh	1.635	1.644	1.565
Chiffre d'affaires	Euro	20.366.547	20.885.651	21.776.221
Nombre de bombes produites	Unités	10.021.074	11.172.128	11.010.165
Intensité énergétique rapportée au chiffre d'affaires	**MWh/Euro**	**0,000080**	**0,000078**	**0,000072**
Intensité énergétique rapportée au nombre de bombes produites	**MWh/nbre**	**0,00016**	**0,00014**	**0,00014**

Figure 7 Intensité énergétique

Émissions de Scope 1

La gestion efficace des vecteurs énergétiques et le suivi des émissions de gaz à effet de serre (GES) constituent des éléments centraux du reporting de durabilité. L'entreprise rend compte chaque année de ses consommations énergétiques et des émissions de CO_2 équivalent correspondantes (tCO_2eq), en incluant les sources directes et indirectes. Le référentiel adopté pour le calcul des émissions générées par l'entreprise est le standard international du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol)[7].

Le **émissions de Scope 1** comprennent toutes les émissions directes de gaz à effet de serre générées par des sources détenues ou contrôlées par l'entreprise, telles que la combustion de gaz naturel pour le chauffage et la combustion de carburants pour l'alimentation des véhicules de l'entreprise.

En 2025, les émissions directes de Scope 1 s'établissent à 123 tCO_2eq, soit une réduction de 18 % par rapport aux 150 tCO_2eq de 2024. Ce résultat est la synthèse de dynamiques opposées entre les différents vecteurs. Le gaz naturel confirme la tendance à la baisse déjà amorcée l'année précédente, passant de 105 à 98 tCO_2eq (-7 %), en cohérence avec la contraction des consommations mise en évidence dans la section énergie. Sur le plan des carburants automobiles, le remplacement complet des véhicules diesel par des véhicules à essence, intervenu au cours de 2025, supprime les émissions associées au gazole, tout en introduisant celles de l'essence, à hauteur de 25 tCO_2eq. Le solde net de cette transition est positif : les émissions liées aux véhicules diminuent d'environ 20 tCO_2eq, confirmant que le passage à l'essence a produit un bénéfice environnemental concret en termes d'émissions directes.

123

tCO_2eq de Scope 1 en 2025 **-18%** vs 2024

	U.M.	2023	2024	2025	Var. %
Scope 1	**tCO2**	**162**	**150**	**123**	**-18%**
Gaz naturel	tCO2	118	105	98	-7%
Essence automobile	tCO2	0	0	25	NA
Diesel automobile	tCO2	44	45	0	-100%

Tableau 19 Scope 1 : Émissions directes de gaz à effet de serre (GES)

[7] https://ghgprotocol.org/

Émissions de Scope 2

Le **émissions de Scope 2**, en revanche, comprennent les émissions indirectes de gaz à effet de serre résultant de la consommation d'électricité achetée à des sources externes, non directement contrôlées par l'entreprise. Deux approches méthodologiques internationales sont reconnues pour leur reporting : location-based et market-based. La méthode location-based calcule les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité en considérant le mix moyen de production du pays dans lequel l'énergie a été générée. Cette approche se fonde sur l'intensité d'émission moyenne du réseau électrique national et reflète les émissions effectivement associées au mix énergétique du système électrique dont l'entreprise tire l'énergie consommée. La méthode market-based détermine en revanche les émissions sur la base du mix énergétique effectivement acheté par l'entreprise, tel que défini dans les contrats de fourniture conclus avec ses fournisseurs d'énergie. Cette approche tient compte des sources d'approvisionnement spécifiques déclarées par le fournisseur, y compris l'éventuelle part d'énergie issue de sources renouvelables certifiée par des Garanties d'Origine (GO) ou des instruments équivalents. Pour la méthode de calcul location-based, les coefficients publiés par l'ISPRA ont été utilisés, tandis que pour les calculs market-based la source des facteurs d'émission est l'AIB[8].

Les émissions de Scope 2 reflètent directement l'évolution des consommations d'électricité. Calculées selon la méthode location-based, les émissions passent de 193 à 199 tCO_2eq (+3 %), en cohérence avec la légère hausse des consommations électriques globales enregistrée en 2025.

La méthode market-based confirme en revanche des émissions égales à 0 tCO_2eq pour la deuxième année consécutive. Ce résultat est rendu possible par le choix stratégique d'ITAL G.E.T.E. de couvrir la totalité de son approvisionnement en électricité par des Garanties d'Origine (GO) certifiées, qui attestent de la provenance de l'énergie de sources renouvelables.

	Unité de mesure	2023	2024	2025	Variation %
Scope 2 location-based	tCO2eq	212	193	199	3%
Scope 2 market-based	tCO2eq	282	0	**0**	NA

Tableau 20 Scope 2 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES)

[8] https://www.aib-net.org/

Émissions totales de Scope 1 + Scope 2

Le tableau agrégé des émissions de Scope 1 et de Scope 2 met en évidence une trajectoire de décarbonation constante et significative sur la période considérée. Calculées selon la méthode location-based, les émissions totales baissent de 342 à 322 tCO_2eq en 2025, soit une réduction de 6 % par rapport à l'année précédente et de 14 % par rapport à 2023. Ce résultat est le fruit combiné de la contraction des émissions directes de Scope 1, portée par la réduction des consommations de gaz naturel et par la transition diesel-essence, et d'une stabilité substantielle des émissions liées à l'électricité, elles-mêmes liées à l'évolution des consommations d'énergie.

La donnée la plus significative ressort toutefois de la méthode market-based : les émissions totales s'établissent à 123 tCO_2eq, soit une baisse de 17 % par rapport à 2024. Cette amélioration remarquable est le reflet direct de la stratégie énergétique adoptée par l'entreprise à partir de 2024, qui a permis de ramener à zéro les émissions indirectes associées à la consommation électrique grâce à l'achat d'énergie certifiée d'origine renouvelable via des Garanties d'Origine. La comparaison entre les deux méthodes de calcul rend évident l'impact concret de ce choix : face à des émissions location-based globalement stables, les émissions market-based ont diminué de plus des trois quarts en trois ans, positionnant ITAL G.E.T.E. de manière toujours plus compétitive au regard des objectifs de réduction des émissions prévus par les accords internationaux sur le climat.

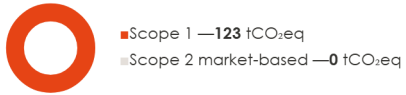
	U.M.	2023	2024	2025	Var. %
Émissions totales (Scope 1 + Scope 2 location-based)	tCO2eq	373	343	322	-6%
Émissions totales (Scope 1 + Scope 2 market-based)	tCO2eq	444	150	123	-71%

Tableau 21 Émissions de gaz à effet de serre (GES) Scope 1 + Scope 2

Figure 8 · Scope 1 + Scope 2 market-based (2024)



Figure 9 · Émissions Scope 1 + Scope 2 market-based (2025)



Intensité d'émission

Pour le calcul des émissions, les facteurs d'émission publiés par l'ISPRA ont été utilisés, conformément au Tableau des paramètres standard, tandis que pour la méthode market-based il a été fait référence aux données de l'Association of Issuing Bodies (AIB)[9]. Les émissions sont exprimées en tonnes de CO_2eq et n'incluent pas d'autres gaz à effet de serre tels que le méthane ou le protoxyde d'azote, leur incidence dans les procédés de l'entreprise étant considérée comme négligeable.

Afin d'offrir une lecture plus significative et comparable de l'entreprise par rapport à son secteur, une analyse d'intensité d'émission a également été élaborée, en rapportant les émissions totales au chiffre d'affaires et au nombre de bombes produites.

	Unité de mesure	2023	2024	2025	Variation %
Émissions totales (Scope 1 + Scope 2 location-based)	tCO2eq	373	343	322	-6%
Chiffre d'affaires	Euro	20.366.547	20.885.651	21.776.221	4%
Intensité d'émission rapportée au chiffre d'affaires	**tCO2eq /Euro**	**0,0000183**	**0,0000164**	**0,0000147**	**-10%**
Nombre de bombes	Unités	10.021.074	11.172.128	11.010.165	1%
Intensité d'émission rapportée au nombre de bombes	**tCO2eq /nr. bombolette**	**0,000037**	**0,000030**	**0,000029**	**2%**

Tableau 22 Intensité d'émission (GES)

[9] https://www.aib-net.org/

Les 15 catégories du Scope 3

En 2025, ITAL G.E.T.E. a réalisé un bilan carbone complet dans lequel le calcul des émissions de Scope 3 a été élaboré selon la méthodologie du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol), qui regroupe les émissions en 15 catégories distinctes :

Émissions en amont

- Biens et services achetés
- Biens d'équipement
- Activités liées aux combustibles et à l'énergie
- Transport des biens achetés, des fournisseurs jusqu'au site de l'entreprise
- Déchets et rebuts de production
- Déplacements professionnels
- Déplacements domicile-travail
- Actifs en location

Émissions en aval

- Transport des produits finis vers les clients
- Transformation des produits vendus
- Utilisation des produits vendus
- Élimination des produits en fin de vie
- Actifs en location
- Franchises
- Investissements

ITAL G.E.T.E. a rendu compte de 11 catégories, couvrant toutes les principales sources d'émissions indirectes pertinentes pour son modèle d'affaires. Les catégories 8 (actifs en location en aval), 10 (transformation des produits vendus), 13 (actifs en location en amont) et 15 (investissements) n'ont pas été incluses car non pertinentes au regard du périmètre opérationnel de l'entreprise ou non applicables à son secteur. Les facteurs d'émission utilisés pour le calcul proviennent de la base de données Ecoinvent v3.11, de la base de données Exiobase, des facteurs publiés par le DEFRA (Department for Environment, Food & Rural Affairs) du Royaume-Uni et de l'ISPRA.

Émissions de gaz à effet de serre de Scope 3

Amont/Aval	Numéro de catégorie d'émission	Catégorie d'émission	Quantité	Unité de mesure	Contribution [%]
Amont	1	Biens et/ou services achetés	**13296**	tCO_2eq	**69,78%**
Amont	2	Biens d'équipement	602	tCO_2eq	3,16%
Amont	3	Activités liées aux combustibles et à l'énergie	268	tCO_2eq	1,40%
Amont	4	Transport et distribution en amont	147	tCO_2eq	0,77%
Amont	5	Déchets et rebuts de production	340	tCO_2eq	1,78%
Amont	6	Déplacements professionnels	10	tCO_2eq	0,05%
Amont	7	Déplacements domicile-travail	115	tCO_2eq	0,60%
Amont	8	Actifs en location en amont	0	tCO_2eq	0%
Aval	9	Transport et distribution en aval	630	tCO_2eq	3,30%
Aval	10	Transformation des produits vendus	0	tCO_2eq	0%
Aval	11	Utilisation des produits vendus	13	tCO_2eq	0,07%
Aval	12	Élimination des produits en fin de vie	**3636**	tCO_2eq	**19,08%**
Aval	13	Actifs en location en aval	0	tCO_2eq	0%
Aval	14	Franchises	0	tCO_2eq	0%
Aval	15	Investissements	0	tCO_2eq	0%
TOTAL	-	-	**19056**	**tCO_2eq**	**100%**

Tableau 23 Émissions de gaz à effet de serre (GES) de Scope 3

Émissions totales de Scope 1, 2 et 3

Les émissions totales de Scope 1, 2 et 3 s'élèvent à 19 179 tCO_2eq, dont la quasi-totalité — plus de 99 % — est imputable aux émissions de Scope 3, c'est-à-dire aux émissions indirectes générées le long de la chaîne de valeur en amont et en aval des activités de production. Les émissions directes de Scope 1 ne représentent que 0,64 % du total, confirmant l'efficacité des choix énergétiques adoptés par l'entreprise.

La Catégorie 1 — Biens et services achetés est de loin le poste le plus important, avec 13 297 tCO_2eq, soit 69,3 % du total général. Au sein de cette catégorie, les biens primaires achetés — matières premières chimiques telles que solvants, propulseurs, résines et pigments — représentent 89,6 %, soit 11 911 tCO_2eq, mettant en évidence que la chaîne d'approvisionnement en matières premières constitue le principal levier d'action pour réduire l'empreinte carbone. Ce résultat confirme la pertinence stratégique de la campagne de profilage ESG des fournisseurs lancée en 2025, qui constitue la première étape vers une gestion plus consciente des impacts le long de la filière.

La Catégorie 12 — Élimination des produits en fin de vie constitue le deuxième poste par ordre d'importance avec 3 636 tCO_2eq, soit 18,9 % du total. Les émissions de cette catégorie proviennent de l'élimination des bombes aérosol au terme de leur cycle de vie et sont étroitement corrélées aux volumes de production et à la composition des matériaux d'emballage. Dans une optique d'économie circulaire, cette donnée suggère que des interventions sur la conception du produit et sur la recyclabilité des matériaux d'emballage pourraient générer des bénéfices environnementaux significatifs à moyen et long terme.

La Catégorie 9 — Transport et distribution en aval contribue à hauteur de 3,28 % avec 630 tCO_2eq, dont la part prépondérante est imputable au transport par camion à l'échelle européenne, suivi du transport maritime et des camions hors UE, reflétant la distribution internationale des produits de l'entreprise.

La Catégorie 2 — Biens d'équipement représente 3,14 % avec 602 tCO_2eq, principalement imputables aux installations de production. La Catégorie 5 — Déchets et rebuts de production contribue à hauteur de 1,77 % avec 340 tCO_2eq, le poste le plus important étant celui des boues de distillation, suivi des gaz en récipients sous pression et des emballages en papier et carton. La Catégorie 3 — Activités liées aux combustibles et à l'énergie représente 1,40 % avec 268 tCO_2eq, liée aux émissions en amont associées à la production de l'énergie consommée par l'entreprise.

Les catégories restantes — déplacements domicile-travail des salariés (0,60 %), transport en amont (0,77 %), utilisation des produits vendus (0,07 %) et déplacements professionnels (0,05 %) — présentent des impacts individuels limités mais contribuent à construire un cadre de reporting couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur.

Catégorie d'émission	Quantité 2025	Unité	% du total
Scope 1	123	tCO_2eq	0,64%
Approche Scope 2 (Location-Based)	199	tCO_2eq	0%
Biens et/ou services achetés	**13297**	tCO_2eq	**69,3%**
Biens d'équipement	602	tCO_2eq	3,14%
Activités liées aux combustibles et à l'énergie	268	tCO_2eq	1,40%
Transport et distribution en amont	147	tCO_2eq	0,77%
Déchets et rebuts de production	340	tCO_2eq	1,77%
Déplacements professionnels	10	tCO_2eq	0,05%
Déplacements domicile-travail	115	tCO_2eq	0,60%
Transport et distribution en aval	630	tCO_2eq	3,28%
Utilisation des produits vendus	13	tCO_2eq	0,07%
Élimination des produits en fin de vie	**3636**	tCO_2eq	**18,9%**
TOTAL	**19.179**	**tCO_2eq**	**100%**

Tableau 24 Émissions de gaz à effet de serre (GES) par catégorie

19.179

tCO_2eq totales Scope 1 + 2 + 3 en 2025

	Unité de mesure	2025
Émissions totales (Scope 1 + Scope 2 (market-based) + Scope 3	tCO2eq	**19.179**
Chiffre d'affaires	Euro	21.776.221
Nombre de bombes	nbre de bombes	11.010.165
Intensité d'émission rapportée au chiffre d'affaires	tCO2eq /Euro	0,000880731
Intensité d'émission rapportée au nombre de bombes	tCO2eq /nr. bombolette	0,001741936

Tableau 25 Intensité d'émission



Pollution de l'air

En tant qu'entreprise du secteur chimique et des peintures dont les procédés de production emploient solvants, pigments et propulseurs, ITAL G.E.T.E. est soumise au suivi des émissions atmosphériques au titre de l'article 269 du décret législatif italien 152/2006, celles-ci étant autorisées par l'Autorisation Environnementale Unique (AUA) n° 23/2016. Les émissions sont mesurées aux principaux points d'émission canalisée du site, désignés de E1 à E19, répartis entre les ateliers Peintures, Capuchons, Conditionnement et Pressurisation. Les polluants suivis sont les poussières totales (PM), le carbone organique total (COT) et les composés organiques volatils (COV). Les valeurs sont calculées en multipliant la concentration mesurée en mg/Nm³ par le débit normalisé de chaque cheminée et par les heures de fonctionnement annuelles, le résultat étant exprimé en tonnes.

En outre, utilisant des solvants organiques en quantités supérieures au seuil de 5 tonnes/an, ITAL G.E.T.E. est soumise aux obligations prévues par l'article 275 du décret législatif italien 152/2006 en matière de gestion des émissions de composés organiques volatils (COV). En application de cette réglementation, l'entreprise établit chaque année le Plan de Gestion des Solvants (PGS), élaboré par Idrogeolab S.r.l. et actualisé pour l'année 2025. Le PGS permet de construire un bilan matière complet des solvants organiques introduits dans les procédés de production, en traçant leur destination finale à travers toutes les voies de sortie : émissions canalisées, émissions diffuses, solvants dans les produits vendus et solvants dans les déchets.

En 2025, l'apport total de solvants organiques introduits dans les procédés de production d'ITAL G.E.T.E. s'est élevé à 1 741,68 tonnes de COV/an, réparti entre les opérations de production et de conditionnement aérosol (1 728,72 tonnes) et les opérations de préparation des peintures et de finition des capuchons (12,96 tonnes).

Paramètre	Unité de mesure	2023	2024	2025
Poussières totales	ton	0,002	0,032	0,063
Carbone Organique Total (COT)	ton	7,669	11,763	10,802
Composés Organiques Volatils (COV)	ton	0,063	0,030	0,067

Tableau 26 émissions d'autres polluants atmosphériques


HYDRO
PRO WRITING TOOLS
WATER BASED
MADE IN ITALY
400ml net wt 355g-12.5oz

Protection de la ressource en eau

Pour ITAL G.E.T.E., l'eau constitue une ressource à préserver avec une attention particulière, tant au regard de la pression hydrique croissante qui a caractérisé ces dernières années à l'échelle nationale, qu'en raison de la responsabilité découlant de l'implantation du site au cœur du Parc Régional du Tessin, l'un des écosystèmes fluviaux les plus précieux de Lombardie.

Toute l'eau utilisée est potable et les prélèvements sont effectués exclusivement sur le réseau d'eau communal. ITAL G.E.T.E. se situe dans une zone classée à faible stress hydrique, comme vérifié au moyen de l'outil en ligne Aqueduct développé par le World Resources Institute (WRI)[10] qui attribue à chaque localité un score global de stress hydrique sur une échelle de 0 à 5, où 0–1 indique un risque faible et 4–5 un risque extrêmement élevé.

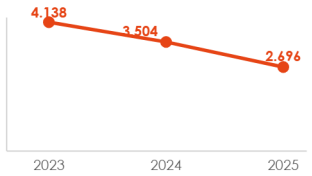
L'eau prélevée est destinée exclusivement aux sanitaires, aux vestiaires et douches et à l'arrosage des espaces verts du site : elle n'est employée à aucune étape du cycle de production.

En 2025, le prélèvement d'eau s'établit à 2 696 m³, soit une réduction de 23 % par rapport aux 3 504 m³ de 2024 et de 35 % par rapport aux 4 138 m³ de 2023. Il s'agit de la valeur la plus basse enregistrée sur la période, confirmant une tendance à l'amélioration constante de la gestion de la ressource en eau. Cette diminution s'explique par une plus grande efficacité dans l'utilisation des sanitaires et par la rationalisation de l'arrosage des espaces verts. Toute l'eau prélevée est ensuite rejetée dans le réseau d'assainissement public. Pour cette raison, la consommation d'eau totale générée par l'entreprise est estimée nulle.

	U.M.	2023	2024	2025	Var. %
Prélèvement d'eau du réseau	m³	4.138	3.504	2.696	-23%
Total des prélèvements d'eau	**m³**	**4.138**	**3.504**	**2.696**	**-23%**

Tableau 27 Prélèvement d'eau.

Figure 10 · Prélèvement d'eau (m³)



	U.M.	2023	2024	2025
Total consommation d'eau	**m³**	**0**	**0**	**0**

Tableau 27 Consommation d'eau.

[10] https://www.wri.org/data/aqueduct-water-risk-atlas

Biodiversité

ITAL G.E.T.E. attribue une valeur stratégique à la protection de la biodiversité. En 2025, elle a mené une vérification cartographique sur ses sites opérationnels, au moyen du Réseau Natura 2000[11], afin d'identifier d'éventuelles zones protégées ou habitats à haute sensibilité écologique à proximité des sites de production. La vérification a établi que son site de production se trouve à proximité du Parc Régional du Tessin, l'un des corridors écologiques les plus importants de la plaine du Pô et une zone protégée d'importance européenne.

En 2025, ITAL G.E.T.E. a renouvelé sa collaboration avec 3Bee, organisation italienne fondée en 2014 qui développe des solutions technologiques avancées pour le suivi et la protection des pollinisateurs. Par l'adoption d'une ruche et la création d'une oasis de biodiversité dédiée à proximité du site, l'entreprise contribue activement à la protection des abeilles et des autres pollinisateurs sauvages, essentiels à l'équilibre des écosystèmes locaux et à la sauvegarde de la biodiversité du Parc du Tessin.

La ruche adoptée peut être suivie en temps réel via une plateforme numérique dédiée, accessible par un lien public, témoignant de l'engagement de l'entreprise en faveur de la transparence et du dialogue avec les parties prenantes sur les enjeux environnementaux.

Au cours de 2025, l'initiative s'est enrichie d'une dimension éducative : en février, une leçon consacrée à la biodiversité a été organisée, tandis qu'en mai s'est tenue une rencontre avec un apiculteur professionnel auprès des enfants de la Communauté Éducative Mimeya de Morimondo, avec pour objectif de rapprocher les jeunes générations de la connaissance et du respect des écosystèmes locaux à travers une expérience directe et participative.



Site	*Superficie en m²*	*Zone d'intérêt*	*Précisions sur la distance (à proximité)*
Strada per Caselle 16, 20081 Morimondo (MI), Italie	34000	Parc Régional du Tessin	**7,3 km**

Tableau 28 Sites de l'entreprise à proximité de zones sensibles pour la biodiversité

[11] https://natura2000.eea.europa.eu/


WATER
BASED
MADE IN ITALY

Matières entrantes

Dans le processus de production des peintures et des produits aérosol, ITAL G.E.T.E. s'appuie sur un approvisionnement rigoureux en produits semi-finis et en matières premières, essentiels pour garantir la haute qualité et les performances de ses produits. Parmi les matières essentielles utilisées dans les procédés de production, on distingue deux grandes catégories : les matières premières chimiques et les composants. En 2025, les matières premières chimiques passent de 3 390 à 3 518 tonnes (+4 %), en cohérence avec l'évolution des volumes de production. Les composants enregistrent en revanche une contraction de 1 979 à 1 568 tonnes (-21 %), imputable à un processus de rationalisation des stocks engagé au cours de l'année : l'entreprise a réduit ses commandes de composants en puisant dans les stocks accumulés lors de la période précédente, optimisant ainsi son besoin en fonds de roulement sans incidence sur la continuité de production. La catégorie des matières premières chimiques regroupe des substances indispensables à la formulation des produits en aérosol. Les solvants constituent le cœur du procédé, car ils permettent le mélange efficace des ingrédients actifs et sont gérés au moyen d'installations en circuit fermé, garantissant sécurité et maîtrise des émissions. Le GPL est utilisé pour pressuriser les bombes et permettre une diffusion uniforme du produit, avec un dosage automatisé et calibré. Les résines confèrent résistance et adhérence au support, tandis que le dioxyde de titane est utilisé dans la production de pâte blanche concentrée. Les additifs complètent la formulation, contribuant à améliorer la stabilité et la conservation des mélanges.

La seconde grande catégorie, celle des composants, comprend à la fois les éléments structurels fondamentaux du produit fini et les matériaux destinés au conditionnement. Les bombes en fer-blanc constituent le contenant principal et font l'objet de contrôles qualité rigoureux avant remplissage. À leurs côtés figurent les composants fonctionnels tels que valves, bouchons et capuchons, qui garantissent la sécurité et l'efficacité du produit. L'emballage joue lui aussi un rôle stratégique : palettes en bois, cartons et autres matériaux de protection assurent l'intégrité du produit tout au long de la filière de distribution.

Matériau	Unité de mesure	2023	2024	2025	Variation %
Matières premières chimiques	Tonnes	3.364	3.390	**3.518**	4%
Composants	Tonnes	1.893	1.979	**1.568**	-21%

Tableau 29 Matières entrantes



Figure 11 · 2024
■Chimiques 3 390
■Composants 1 979



Figure 12 · 2025
■Chimiques 3 518
■Composants 1 568

Gestion des déchets et contamination des sols

ITAL G.E.T.E. applique un système structuré de gestion des déchets, en distinguant clairement les déchets non dangereux des déchets dangereux sur la base des codes CED. L'entreprise suit en permanence les flux de déchets produits, en classant leur destination finale entre valorisation (R) et élimination (D), avec l'objectif de maximiser la part orientée vers la valorisation et de réduire progressivement celle destinée à l'élimination définitive. Un élément marquant de la gestion des déchets d'ITAL G.E.T.E. est l'activité du distillateur interne de récupération du solvant usagé, en service depuis septembre 2023, qui permet de régénérer le solvant de procédé en réduisant significativement la production de déchets liquides dangereux.

En 2025, la production globale de déchets s'établit à 268 tonnes, en hausse de 4 % par rapport aux 257 tonnes de 2024. 63 % des déchets produits sont orientés vers la valorisation, donnée inchangée par rapport à 2024, confirmant la stabilité de l'approche de gestion circulaire adoptée par l'entreprise. Les 37 % restants sont destinés à l'élimination, concentrés principalement sur les types de déchets dangereux pour lesquels il n'existe pas de filières de valorisation disponibles.

L'analyse par catégorie met en évidence des dynamiques différentes entre déchets dangereux et non dangereux. Les déchets dangereux restent globalement stables à 124 tonnes, confirmant la tendance à la baisse amorcée depuis 2023, année où ils s'élevaient à 162 tonnes. Le poste le plus important au sein de cette catégorie est celui des autres fonds et résidus de réaction — les boues produites par le distillateur — qui passent de 55 à 70 tonnes. Cette augmentation doit être lue de manière positive : elle est la conséquence directe d'un recours accru au distillateur pour la récupération du solvant usagé, qui génère des boues comme sous-produit mais permet de régénérer des quantités croissantes de solvant réutilisable dans le processus de production. Le confirmant, les autres solvants organiques et solutions de lavage diminuent encore de moitié, passant de 16 à 8 tonnes, poursuivant la trajectoire de forte réduction amorcée en 2024 par rapport aux 113 tonnes de 2023. Les déchets organiques contenant des substances dangereuses enregistrent une contraction significative, tandis que les peintures et vernis de rebut sont totalement ramenés à zéro.

Les déchets non dangereux passent de 132 à 144 tonnes, principalement sous l'effet de deux postes. Le fer et l'acier enregistrent la hausse la plus marquée — de 17 à 41 tonnes — imputable à la mise au rebut d'équipements et de structures métalliques dans le cadre des travaux de mise en conformité du site liés à l'entrée dans le périmètre Seveso. Les emballages en matériaux mixtes progressent en cohérence avec l'évolution des volumes de production. À contre-courant, les emballages en papier et carton ainsi que ceux en bois affichent une réduction, de même que les absorbants et matériaux filtrants, ramenés à zéro en 2025 à la suite d'une modification des procédures de gestion des matériels de nettoyage des ateliers. Les postes de moindre importance — équipements hors d'usage, encombrants, batteries — présentent des variations en pourcentage significatives mais pèsent de manière marginale sur le total global, s'agissant de quantités de l'ordre de quelques dixièmes de tonne.

Tous les déchets sont confiés à des opérateurs agréés et orientés vers la valorisation ou l'élimination conformément à la réglementation en vigueur. Les boues du distillateur sont destinées à des installations de valorisation énergétique comme combustible alternatif pour la production de chaleur, dans une optique d'économie circulaire qui maximise leur valeur résiduelle avant l'élimination définitive.

Déchets générés

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE · TABLEAU 30

Type de déchets – Code CED	Unité de mesure	2023	2024	2025	Variation %
Emballages En Papier Et Carton - 150101	Tonnes	51	57	53	-6%
Emballages En Matières Plastiques - 150102	Tonnes	11	9	9	0%
Emballages Métalliques - 150104	Tonnes	5	4	4	0%
Emballages En Matériaux Mixtes - 150106	Tonnes	19	20	27	35%
*Autres Solvants Organiques, Solutions De Lavage Et Liqueurs Mères - 070304**	Tonnes	113	16	8	-51%
Emballages En Bois - 150103	Tonnes	6	13	9	-32%
*Emballages Contenant Des Résidus De Substances Dangereuses Ou Contaminés Par De Tels Résidus - 150110**	Tonnes	26	15	15	0%
*Gaz En Récipients À Pression (Y Compris Les Halons) Contenant Des Substances Dangereuses - 160504**	Tonnes	14	20	19	-5%
*Tubes Fluorescents Et Autres Déchets Contenant Du Mercure - 200121**	Tonnes	0,1	0,1	0,02	-80%
Fer Et Acier - 170405	Tonnes	2	17	41	140%
Piles Alcalines (Sauf 16 06 03) - 160604	Tonnes	0	0,1	0,005	-95%
*Accumulateurs Au Plomb - 160601**	Tonnes	0	0	0,030	NA
Équipements Mis Au Rebut Autres Que Ceux Visés Aux Rubriques 16 02 09 À 16 02 13 - 160214	Tonnes	0	0,2	0,5	150%
Toners D'Impression Usagés Autres Que Ceux Visés À La Rubrique 08 03 17 - 080318	Tonnes	0	0,1	0,03	-70%
*Produits Chimiques De Laboratoire À Base De Ou Contenant Des Substances Dangereuses, Y Compris Les Mélanges De Produits Chimiques De Laboratoire - 160506**	Tonnes	0	0	0,04	NA
Déchets Encombrants - 200307	Tonnes	0,2	0,4	0,9	125%
*Déchets Organiques Contenant Des Substances Dangereuses - 160305**	Tonnes	3	18	12	-34%
*Autres Fonds De Cuve Et Résidus De Réaction - 070308**	Tonnes	2	55	70	27%
Absorbants, Matériaux Filtrants, Chiffons D'Essuyage Et Vêtements De Protection Autres Que Ceux Visés À La Rubrique 15 02 02 - 150203	Tonnes	7	11	0	-100%
*Déchets De Peintures Et Vernis Contenant Des Solvants Organiques Ou D'Autres Substances Dangereuses - 080111**	Tonnes	4	1	0	-100%
*Autres Combustibles (Y Compris Mélanges) - 130703**	Tonnes	0,1	0	0	NA
Déchets Biodégradables - 200201	Tonnes	0	0,2	0	-100%
Total déchets non dangereux	**Tonnes**	**101**	**132**	**144**	**9%**
Total déchets dangereux	**Tonnes**	**162**	**125**	**124**	**-1%**
Total déchets	**Tonnes**	**263**	**257**	**268**	**4%**

Tableau 30 Déchets générés

Destination des déchets

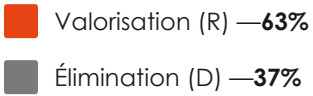
63 % des déchets produits sont orientés vers la valorisation, donnée inchangée par rapport à 2024, tandis que les 37 % restants sont destinés à l'élimination.



Figure 13 · Destination des déchets 2024



Figure 14 · Destination des déchets 2025



Note méthodologique

Le présent document constitue la deuxième édition du Rapport de Durabilité 2025, établi en référence au référentiel volontaire VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non listed SMEs) défini par l'EFRAG. Le rapport sera actualisé chaque année. Conformément au paragraphe 24 du référentiel, il est déclaré que l'option Basic Module a été adoptée. Le Rapport présente les performances de l'entreprise en matière de durabilité environnementale, sociale et économique relatives à l'exercice 2025 (1er janvier 2025 - 31 décembre 2025). Afin d'assurer la comparabilité des données dans le temps, le présent document inclut également la comparaison avec les données de l'exercice précédent (1er janvier 2024 – 31 décembre 2024).

Pour les informations non disponibles ou non applicables, le principe « If applicable » prévu au paragraphe 13 du référentiel a été appliqué, permettant un processus de reporting plus souple et proportionné, centré sur les aspects les plus significatifs pour l'organisation et sur les principaux enjeux de durabilité. Le choix du Basic Module reflète la volonté de fournir des informations claires, essentielles et proportionnées à la taille et aux caractéristiques de l'entreprise, en assurant une transparence adéquate envers toutes les parties prenantes.

Toutes les métriques quantitatives ont été élaborées selon les méthodologies prévues par le référentiel. En présence d'estimations, d'approximations ou de choix méthodologiques spécifiques, ceux-ci sont explicitement indiqués dans les chapitres thématiques correspondants. Les données quantitatives sont exprimées selon les unités de mesure recommandées (p. ex. MWh, tCO_2eq, m^3, kg), en référence aux standards internationaux lorsque cela est pertinent (GHG Protocol, GIEC, etc.). Le périmètre comprend la société Ital G.E.T.E. S.r.l. Dans le processus de reporting, la cohérence entre les informations de durabilité et les données financières figurant dans les comptes annuels a été assurée, comme l'exige le paragraphe 20 du référentiel. Le document n'a pas fait l'objet d'une mission d'assurance par un cabinet d'audit externe, mais il a été revu et approuvé par l'équipe projet.

Pour toute information relative au présent document, vous pouvez écrire à : email@gmail.com

Informations sur Ital G.E.T.E. S.R.L.	
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (S.r.l.)
Code NACE	20.41 (Fabrication de peintures, vernis, encres d'imprimerie et mastics)
Chiffre d'affaires	21.776.221
Nombre de salariés	60
Pays d'activité principale	Italie
Certifications et labels	ISO 14001:2015 (Certificat n° 60423) / ISO 9001:2015 (Certificat n° 60422) / ISO 45001:2018 (Certificat n° 60424) / Certification méthode alternative au bain chaud pour bombes aérosol (Certificat n° P4866)

Sites	Adresse	Code postal	Ville	Pays	Coordonnées géographiques
Siège social	Strada per Caselle 16	20081	Morimondo (MI)	Italie	45.36886, 8.95106

Tableau 31 Pays des opérations principales et localisation des activités significatives

Index des contenus

	Information	Chapitre	Page	Omission
Basic Module – General information	B1 - Basis for preparation	6. Note méthodologique	**71**	NA
	B2 - Practices, policies and future initiatives for transitioning towards a more sustainable economy	2.2 Pratiques, politiques et certifications	**17-21**	NA
Basic Module – Environment metrics	B3 - Energy and greenhouse gas emissions	5.1 Les consommations énergétiques et les émissions de GES	**48-60**	NA
	B4 - Pollution of air, water and soil	5.2 Pollution de l'air	**62**	La pollution de l'eau et des sols n'a pas fait l'objet d'un suivi car non applicable
	B5 - Biodiversity	5.4 Biodiversité	**65**	NA
	B6 - Water	5.3 Protection de la ressource en eau	**64**	NA
	B7 - Resource use, circular economy and waste management	5.5 Matières entrantes / 5.6 Gestion des déchets	**67-70**	NA
Basic Module – Social metric	B8 - Workforce – General characteristics	4.2 Capital humain	**37-40**	NA
	B9 - Workforce – Health and safety	4.5 Santé et sécurité au travail	**46**	NA
	B10 - Workforce – Remuneration, collective bargaining and training	4.3 Négociation collective et rémunération / 4.4 Formation	**41-45**	NA
Basic Module – Governance metrics	B11 - Convictions and fines for corruption and bribery	2.3 Éthique des affaires	**23-24**	NA

Rapport de Durabilité 2025 — Référentiel VSME



ITAL G.E.T.E.

RAPPORT DE DURABILITÉ 2025

Inventer, exprimer et diffuser la couleur — depuis 1985.
Morimondo (MI) · Membre du Groupe Technima.